



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

PROFIL DE PAYS

2016



GAMBIE



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

PROFIL DE PAYS

2016



GAMBIE

Commandes

Pour commander des exemplaires du Profil de pays - Gambie, veuillez contacter :

Section des publications

Commission économique pour l'Afrique

B.P. 3001

Addis-Abeba, Éthiopie

Tél. : +251-11- 544-9900

Télécopie : +251-11-551-4416

Adresse électronique : ecainfo@uneca.org

Web : www.uneca.org

Pour télécharger gratuitement une copie électronique des publications de la CEA, veuillez accéder au site : www.uneca.org/publications

© 2017 Commission économique pour l'Afrique

Addis-Abeba, Éthiopie

Tous droits réservés

Premier tirage : mars 2017

ISBN : 978-99944-70-13-6

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

Note

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Commission économique pour l'Afrique aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ni quant à leur système économique ou leur stade de développement. Les désignations « développé », « industrialisé » et « en développement » n'ont qu'une fin statistique et ne constituent pas une appréciation du stade de développement atteint par tel pays ou telle région.

Sommaire

Sigles et abréviations	v
Remerciements	vii
La Gambie en bref	viii
1. Vue d'ensemble	1
2. Contexte national et sous-régional	3
3. Performances économiques	8
3.1 Croissance économique	8
3.2 Politique budgétaire	11
3.3 Politique monétaire	13
3.4 Compte courant	15
3.5 Comptes de capital et d'opérations financières	17
4. Développement social	18
4.1 Démographie	18
4.2 Pauvreté et emploi	19
4.3 Santé	21
4.4 Éducation	22
4.5 Évaluation de l'égalité de genre en Gambie	23
5. Analyse thématique: Développement agricole - situation, contraintes et défis	25
6. Évaluation de la qualité des données nationales	32
Bibliographie	34

Sigles et abréviations

APD	Aide publique au développement
BAD	Banque africaine de développement
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEN-SAD	Communauté des États sahélo-sahariens
DAES	Département des affaires économiques et sociales
EIU	Economist Intelligence Unit
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FMI	Fonds monétaire international
GNAIP	Plan d'investissement national de la Gambie
IDE	Investissement direct étranger
IDISA	Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMS	Organisation mondiale de la Santé
PAGE	Programme d'accélération de la croissance et de création d'emplois
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UIP	Union interparlementaire
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
WAMIS	Service d'information agrométéorologique mondiale

Remerciements

La série de profils de pays publiés annuellement par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a pour objectif de produire et de diffuser des analyses et des recommandations de politiques propres à chaque pays et à chaque région qui tendent à promouvoir une transformation économique qui viendrait favoriser une croissance soutenue et un développement social durable, renforcer l'intégration régionale et faciliter la planification du développement et la gouvernance économique. Les profils de pays sont le fruit de la collaboration des bureaux sous-régionaux de la CEA et du Centre africain pour la statistique, avec des apports de la Division des politiques macroéconomiques, de la Division de l'intégration régionale et du commerce et de la Division des politiques de développement social.

Le profil de pays de la Gambie a été réalisé sous la coordination générale et l'orientation de Giovane Biha, Secrétaire exécutive adjointe de la CEA chargée de la diffusion du savoir, et a été rédigé sous la supervision directe de Dimitri Sanga, Directeur du Bureau sous-régional en Afrique de l'Ouest. L'auteur principal du profil de pays de la Gambie était Simon Neumueller du Bureau sous-régional en Afrique de l'Ouest. Une supervision technique a été apportée par Bakary Dosso, Chef du Centre sous-régional de données.

Le groupe d'examen interne mis en place par la Section de qualité opérationnelle de la CEA a fourni de précieuses observations et des contributions. Nous tenons également à remercier Abbi M. Kedir, pour ses critiques d'expert et sa perspicacité.

Une mention spéciale va enfin à la Section des publications de la CEA qui aura pourvu à l'édition, la traduction, la conception graphique et l'impression du présent profil de pays.

La Gambie en bref

Informations générales		Classement	Rang	Sur un total de	Année	Source
Sous-région	Afrique de l'Ouest	Indice de développement humain	175	188	2014	PNUD
Langue officielle	Anglais	Indice d'inégalités entre les sexes	143	155	2014	PNUD
Monnaie	Dalasi	Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique	35	54	2015	Fondation Mo Ibrahim
Capitale	Banjul	Indice de la facilité de faire des affaires	145	189	2017	Banque mondiale
Appartenance à une/des Communauté(s) économique(s) régionale(s)	CEDEAO, CEN-SAD	Indice de perception de la corruption	145	176	2016	Transparency International

Croissance économique



La Gambie a enregistré une croissance globalement positive ces dernières années, quoique très volatile, fluctuant de -4,3 % en 2011 à 5,9 % en 2012 et 0,9 % en 2014. L'économie du pays repose principalement sur l'agriculture pluviale et le secteur de services. Des facteurs exogènes tels que les changements climatiques et la récente épidémie de virus Ebola en Afrique de l'Ouest menacent la stabilité du pays.

Politique budgétaire



Si les recettes fiscales en Gambie ont augmenté depuis l'instauration de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en 2013, les dépenses budgétaires se sont cependant sensiblement accrues depuis lors. Les pressions se sont accentuées depuis que le ratio dette/produit intérieur brut (PIB) du pays a dépassé 100 % en 2014. Cette situation menace la stabilité monétaire et évince l'investissement privé.

Politique monétaire



La Banque centrale de Gambie applique une politique monétaire prudente et est parvenue à maintenir l'inflation à un peu plus de 5 % en moyenne depuis 2010. La tendance à la dépréciation du taux de change semble avoir cessé en 2016. Les taux d'intérêt élevés supérieurs à 20 % pour les investisseurs privés créent toutefois un environnement difficile pour l'économie.

Compte courant



Importatrice nette, essentiellement de produits pétroliers et alimentaires, l'économie gambienne est sensible aux fluctuations des prix mondiaux des produits de base. La balance commerciale du pays s'est dégradée depuis 2014. La Gambie a une solide tradition de commerce de réexportation vers la Guinée, le Mali et le Sénégal, surtout de textiles à plus de 60 %. Cette tradition est menacée par le tarif extérieur commun de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) introduit en 2015.



Investissement direct étranger

La balance des paiements affiche un excédent du compte d'opérations financières, découlant principalement des recettes du tourisme, des envois de fonds et de l'investissement direct étranger (IDE). En raison de l'environnement politique instable, créé par l'important déficit budgétaire et les directives sur le taux de change, les entrées d'IDE ont toutefois diminué ces derniers temps.



Dynamique démographique

La Gambie affiche une croissance démographique continue d'environ 3 % et compte environ 2 millions d'habitants. La population gambienne est jeune et vit à plus de 50 % en milieu urbain.



Pauvreté

La pauvreté est un problème majeur en Gambie, comme l'atteste le classement faible du pays (175^e/188) dans l'indice de développement humain pour 2015. En se basant sur un seuil de pauvreté de 1,25 dollar par jour, le taux de pauvreté atteignait 48,4 % en 2010. Globalement, les zones rurales sont plus sévèrement touchées. Le Gouvernement gambien alloue toutefois plus de 20 % de ses ressources à l'éducation et à la santé afin de faire évoluer la situation à l'avenir.



Emploi

On dispose de peu de données sur l'emploi en Gambie, mais il ressort des tendances globales que le chômage est plus élevé chez les femmes et les jeunes. Il atteignait le chiffre sidérant de 30 % en 2012.



Santé

En matière de santé, la Gambie a obtenu des résultats remarquables. La mortalité infantile et la mortalité des moins de 5 ans ont diminué au cours des 10 dernières années et plus de 60 % des naissances sont aujourd'hui assistées par des soignants qualifiés. Les dépenses consacrées à la santé en pourcentage du PIB et l'espérance de vie sont toutes deux en augmentation.



Éducation

La pauvreté étant étroitement liée à l'éducation, elle constitue une priorité clef de la politique de développement de la Gambie. Le taux de scolarisation dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire a augmenté au cours des dernières années. La parité des sexes à ce niveau a été atteinte en 2016. Les disparités en matière de taux de scolarisation entre les zones urbaines et rurales demeurent un défi.



Genre

La parité des sexes a été atteinte dans la santé, l'éducation et l'emploi en Gambie. Ce n'est toutefois pas le cas en politique, où les femmes ne représentent que 21,1 % des ministres et 9,4 % des parlementaires.

Vue d'ensemble

La Gambie a enregistré une croissance globalement positive, quoique très volatile, ces dernières années. La croissance annuelle du PIB réel se situait en moyenne à 3,1 % sur la période 2005-2015, soit un PIB global de 39,9 milliards de dalasis (938,8 millions de dollars) et un PIB par habitant de 476 dollars en 2015¹. L'agriculture et le secteur de services sont les secteurs les plus importants et emploient la majorité de la population active. Très dépendantes des précipitations, les fluctuations du rendement des cultures sont fréquentes et influent directement sur l'ensemble de l'économie. L'épidémie de virus Ebola dans certaines parties de l'Afrique de l'Ouest en 2014 a fortement touché le secteur du tourisme dans les années qui ont suivi, mais on observait des signes d'une inversion de la tendance en 2016. Les dépenses budgétaires en Gambie ont accentué au fil du temps les pressions exercées sur la viabilité financière des niveaux de la dette publique et évincent l'investissement privé.

Malgré ces difficultés, la Gambie a progressé en matière de réduction de la pauvreté. En se basant sur un seuil de pauvreté de 1 dollar par jour, la pauvreté a globalement reculé, passant de 58,0 % en 2003 à 39,6 % en 2010. La population gambienne compte près de 2 millions d'habitants, est jeune, et a augmenté de plus de 3 % au cours des 10 dernières années. Cette croissance démographique pose des défis en termes d'éducation des jeunes, de création de perspectives d'emploi viables et de sécurité alimentaire dans un pays qui est en grande partie dépendant des importations alimentaires. La Gambie a toutefois réduit la mortalité infantile, signe d'une amélioration des résultats sanitaires, qui est passée de 50 à 34 pour 1 000 naissances vivantes entre 2003 et 2013. Dans le domaine de l'éducation, le pays a atteint la parité des sexes dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

L'agriculture est un secteur important à maints égards. Il a été l'un des premiers employeurs du pays, et continuera de l'être dans un avenir proche. En outre, sa productivité détermine les volumes d'importations alimentaires nécessaires pour nourrir la population gambienne, il peut soutenir la balance des paiements grâce aux exportations de cultures commerciales et constitue un facteur important pour réduire la pauvreté. Enfin, la pauvreté, les faibles niveaux d'éducation et les résultats sanitaires

¹ Le taux de change sous-jacent correspond à la moyenne annuelle 2015 de 42,5 dalasis pour 1 dollar (Bureau de la statistique de la Gambie, 2016).

médiocres, ainsi que la forte croissance démographique, sont tous liés à l'agriculture rurale. L'agriculture joue donc un rôle clef pour améliorer les moyens de subsistance des pauvres. La Gambie a historiquement élaboré des politiques agricoles saines, mais leur exécution constitue une tâche ardue. La dernière section du présent rapport est consacrée à une analyse des politiques agricoles et des différents plans de développement de la Gambie.

Contexte national et sous-régional

Avec une superficie de 10 689 km², la Gambie est l'un des plus petits pays africains. Elle ne partage de frontières qu'avec un seul pays, le Sénégal. La Gambie a accès à l'océan, offre une destination touristique attractive et possède des sols propices à l'agriculture. La croissance du PIB réel se situait en moyenne à 2,4 % sur la période 2011-2015, soit un chiffre inférieur aux moyennes régionales de la CEDEAO et de l'ensemble de l'Afrique (Bureau de la statistique de la Gambie, 2016) (voir figure 1). Particulièrement dépendante de l'agriculture et du tourisme, l'économie gambienne est vulnérable aux chocs exogènes, tels que les fluctuations des précipitations ou les événements qui influent sur les arrivées de touristes dans le pays. Cela a notamment été le cas en 2011, où une grave sécheresse a touché le pays. Une autre sécheresse et la flambée de virus Ebola dans la sous-région en 2014 ont frappé le pays plus durement que ses voisins.

La croissance du PIB gambien a chuté à seulement 0,9 % en 2014, contre 4,8 % en 2013 alors qu'en Guinée, pays directement touché par Ebola, elle n'était retombée qu'à 1,1 % en 2014, contre 2,3 % en 2013 (CEA, 2016a). Au Sénégal, voisin direct de la Gambie touché par les mêmes chocs, la croissance s'était en revanche améliorée, passant de 3,6 % en 2013 à 4,7 % en 2014 (CEA, 2016b). La figure 1 illustre clairement cette vulnérabilité et les fortes fluctuations de la croissance économique. Comme on l'a évoqué précédemment, on peut imputer le repli de la croissance économique à l'effet d'une pluviosité moindre sur l'économie et à la baisse des recettes du tourisme dans le contexte de l'épidémie de virus Ebola. D'après les statistiques de l'Office du tourisme gambien, environ 170 000 touristes sont entrés dans le pays en 2013, mais à peine un peu plus de 130 000 en 2015. Cette diminution de plus de 20 % a sensiblement contribué aux déboires économiques de 2014. Le premier trimestre 2016 a toutefois été encourageant, affichant une hausse de plus de 40 % des arrivées de touristes par rapport à la même période de l'année antérieure.

La stabilité politique est un autre facteur important pour le tourisme. La majorité des personnes interrogées dans le cadre d'une enquête se décrivaient comme des touristes attirés par "le patrimoine et la nature" (Rid *et al.*, 2014). Cela signifie que la Gambie, destination classique de vacances à la plage, pourrait élargir sa clientèle touristique en développant davantage l'écotourisme. Le nombre de personnes qui quittent le pays pour demander l'asile à l'étranger constitue un autre défi pour la Gambie. Plus de 12 000 demandeurs d'asile sont arrivés dans l'Union européenne seule en 2015 (Eurostat, 2016).

La Gambie est ainsi le pays d'où partent le plus de personnes en quête d'asile par habitant sur le continent africain, et cette perte de capital humain constitue un danger potentiel pour son économie.

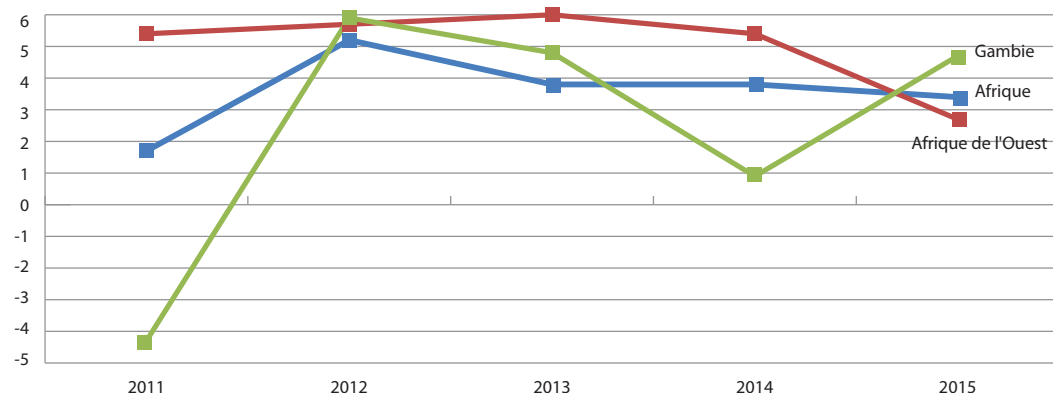
Les élections présidentielles gambiennes se sont tenues le 1^{er} décembre 2016. L'accord de tous les acteurs politiques sur le résultat de ces élections sera déterminant pour la stabilité économique et sociale du pays. Le respect des normes démocratiques et une issue pacifique au processus électoral sont importants pour favoriser la confiance dans les institutions locales et rassurer les investisseurs.

Les fluctuations de sa monnaie sont l'un des risques extérieurs pesant sur la Gambie. Le pays étant très dépendant des importations alimentaires, ces fluctuations de change compliquent la planification et font peser des contraintes sur les consommateurs locaux. Le dalasi s'est en outre déprécié par rapport au dollar des États-Unis ces dernières années, perdant plus de 50 % de sa valeur depuis 2008. Le déficit commercial persistant révèle une autre facette de cette vulnérabilité. Par ailleurs, environ 60 % de la dette publique étant libellée en dollars, son remboursement est également plus coûteux.

Petit pays, qui était historiquement un comptoir commercial important en Afrique de l'Ouest, la Gambie a un intérêt vital dans les efforts d'intégration régionale. C'est un point d'entrée pour les réexportations – principalement de textiles, suivis d'articles en bois, de machines et de denrées alimentaires – vers des pays tels que la Guinée, le Mali et le Sénégal.

S'agissant du respect des critères de convergence de la CEDEAO, la Gambie peut mieux faire (voir tableau 1). En 2015, seules l'inflation (qui s'était élevée à 6,8 %) et la stabilité du taux de change se situaient dans la fourchette d'objectif fixée par la CEDEAO. Le niveau de dette publique élevé, supérieur à 100 % depuis 2014, est particulièrement inquiétant.

Figure 1: Croissance de la Gambie, en Afrique de l'Ouest et en Afrique



Sources: Bureau de la statistique de la Gambie (2016) et CEA (2016c).

Tableau 1: Respect des critères de convergence de la CEDEAO par la Gambie sur la période 2012-2015

	Objectif	2012	2013	2014	2015
Critères de premier rang					
Déficit budgétaire/PIB (dons compris)	≤ 3 %	5,4	10,2	7,6	7,4
Inflation moyenne	< 10 %	4,3	5,7	5,9	6,8
Financement du déficit budgétaire par la Banque centrale	≤ 10 %	0,4	0,0	41,1	26,9
Réserves extérieures brutes	≥ 3 mois d'importations	4,8	4,6	3,7	2,5
Critères de second rang					
Stabilité du taux de change (dalasi/dollar)	± 10 %	4,5	10,3	16,5	-4,9
Dettes publiques totales/PIB	≤ 70 %	77,0	83,3	101,2	107,6
Nombre de critères remplis		4	3	2	2

Sources: Agence monétaire de l'Afrique de l'Ouest (2016), autorités gambiennes et calculs de l'auteur du présent rapport.

Encadré 1: Indice d'intégration régionale en Afrique - Gambie

L'indice d'intégration régionale en Afrique permet d'apprécier dans quelle mesure chaque pays africain respecte ses engagements par rapport aux cadres d'intégration panafricaine tels que l'Agenda 2063 et le Traité d'Abuja.

Établi conjointement par la Banque africaine de développement (BAD), la Commission de l'Union africaine (CUA) et la CEA, l'indice s'intéresse aux dimensions suivantes : la libre circulation des personnes, l'intégration commerciale, l'intégration productive (développement des chaînes de valeur régionales), les interconnexions et les infrastructures régionales ainsi que la convergence des politiques macroéconomiques. La section suivante rend compte des indicateurs retenus par l'indice.

Classement général:

11^e dans la CEDEAO (note: 0,45). Le 1^{er} du classement dans la CEDEAO est la Côte d'Ivoire (note: 0,68).
10^e dans la CEN-SAD (note: 0,42).

Libre circulation des personnes	Intégration commerciale	Intégration productive	Infrastructures	Intégration financière et convergence des politiques macroéconomiques
1 ^{er} dans la CEDEAO (note: 0,8) 7 ^e dans la CEN-SAD (note: 0,72)	14 ^e dans la CEDEAO (note: 0,01). Le 1 ^{er} du classement dans la CEDEAO est le Nigéria (note: 1). 19 ^e dans la CEN-SAD (note: 0,2)	1 ^{er} dans la CEDEAO (note: 0,52) 5 ^e dans la CEN-SAD (note: 0,48)	4 ^e dans la CEDEAO (note: 0,55) Le 1 ^{er} du classement dans la CEDEAO est Cabo Verde (note: 0,68). 13 ^e dans la CEN-SAD (note: 0,28)	10 ^e dans la CEDEAO (note: 0,36) Le 1 ^{er} du classement dans la CEDEAO est le Niger (note: 1). 15 ^e dans la CEN-SAD (note: 0,42)

La Gambie affiche une performance modérée à faible au sein de la CEDEAO (11^e), mais modérée à forte dans la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) (10^e).

Libre circulation des personnes: Le résultat est bon (1^{er} *ex æquo* dans la CEDEAO, 7^e dans la CEN-SAD). La Gambie autorise les ressortissants de tous les pays de la CEDEAO à entrer sans visa. Le pays a également ratifié les instruments de la CEDEAO concernant la libre circulation des personnes, le droit d'établissement et la libre circulation des travailleurs. Les ressortissants de 50 % des autres États membres de la CEN-SAD peuvent entrer dans le pays sans visa et 8 % peuvent obtenir un visa à l'arrivée. Le pays a également ratifié les instruments de la CEN-SAD concernant la libre circulation des personnes, le droit d'établissement et la libre circulation des travailleurs.

Intégration commerciale: Le résultat est faible (14^e dans la CEDEAO, 19^e dans la CENSAD). La Gambie applique des droits de douane moyens d'environ 16,72 % sur les importations en provenance de la CEDEAO (d'après les données pour 2014), soit le tarif le plus élevé au sein de ce bloc, et de 16,6 % sur celles venant de la CEN-SAD. Sur la période 2010-2013, les importations en provenance de la CEDEAO ne représentaient que 5,1 % du PIB de la Gambie, soit la huitième proportion la plus faible au sein de ce bloc. Les importations venant de la CEN-SAD représentaient 5,9 %, soit la onzième part la plus forte parmi les 24 pays pour lesquels on disposait de données. Les exportations de la Gambie à destination des pays de la CEDEAO en pourcentage du PIB atteignaient en moyenne 2,43 % sur la même période, soit la cinquième proportion la plus forte au sein de ce bloc. Les exportations vers les pays de la CEN-SAD s'élevaient en moyenne à environ 2,5 % du PIB, soit la neuvième part la plus forte parmi les 24 pays pour lesquels on disposait de données.

* Un système de classification à l'échelle continentale, comparant les performances de tous les pays africains en termes d'intégration régionale, est en cours d'élaboration et sera inclus dans les prochaines mises à jour du présent profil de pays.

Intégration productive: Le résultat est bon (1^{er} dans la CEDEAO, 5^e dans la CEN-SAD). Le pays affiche un indice de complémentarité du commerce des marchandises de 0,15 (d'après les données pour 2013), signe d'une faible corrélation entre ses exportations et la structure de ses importations en provenance de la CEDEAO. Les produits intermédiaires représentaient 0,36 % des importations en provenance des communautés économiques régionales, et 25,8 % de ses importations en provenance de la CEN-SAD (classant ainsi le pays 6^e). Ils représentaient en moyenne 0,33 % de ses exportations totales dans la CEDEAO (cinquième part la plus forte au sein de la CEDEAO), le pays se classant par ailleurs 1^{er} dans la CEN-SAD en termes de proportion des exportations vers ce bloc.

Infrastructures: Le résultat est modéré à fort (4^e dans la CEDEAO, 13^e dans la CENSAD). Le pays se classait deuxième au sein de la CEDEAO pour sa performance moyenne selon l'indice de développement des infrastructures de la Banque africaine de développement (BAD) entre 2010 et 2012. Environ 76 % des vols internationaux à destination et en provenance de la Gambie sont effectués au sein de la CEDEAO (huitième taux le plus élevé parmi ces pays). De même, 75 % des vols internationaux étaient effectués au sein de la CEN-SAD (septième taux le plus élevé parmi ces pays).

Intégration financière et convergence des politiques macroéconomiques: Le résultat est modéré à faible (10^e dans la CEDEAO, 15^e dans la CEN-SAD). Égal à 5,2 %**, le taux d'inflation de la Gambie était le sixième taux le plus élevé dans la CEDEAO et le treizième taux le plus élevé dans la CEN-SAD.

Globalement, la Gambie affiche une performance modérée. Elle est forte dans les domaines de la libre circulation des personnes et de l'intégration productive, et modérée à forte dans celui des infrastructures, mais modérée à faible dans ceux de l'intégration commerciale et de l'intégration financière et de la convergence des politiques macroéconomiques. S'agissant des mesures de politique générale spécifiques qui seraient susceptibles d'améliorer sa performance, la Gambie pourrait envisager d'abaisser les droits de douane sur les importations intrarégionales afin de stimuler le commerce intrarégional de biens et de services.

** Les données présentées dans l'encadré sont tirées de sources internationales afin de pouvoir établir des comparaisons entre les pays, d'où des différences entre certaines de ces données et d'autres figurant dans le reste du document.

3

Performances économiques

3.1 Croissance économique

L'économie gambienne a résisté à la crise financière survenue entre 2008 et 2010, enregistrant une croissance moyenne réelle supérieure à 5 % par an. La croissance a été tirée non seulement par une forte progression de l'agriculture, mais aussi par les entrées d'IDE dans le tourisme, les télécommunications et le secteur financier. Elle a toutefois été très volatile, avec des épisodes de croissance négative. En 2011, l'économie a enregistré sa plus forte contraction provoquée par une sécheresse, soit un repli de 4,3 %. Les récoltes cette année-là avaient chuté de plus de 40 %. L'activité économique est repartie à la hausse au cours des années suivantes, affichant une croissance du PIB réel de 5,9 % en 2012 et 4,8 % en 2013. Cette croissance du PIB réel n'était que de 0,9 % en 2014, l'économie ayant souffert de l'arrivée tardive de pluies mal réparties pendant la campagne agricole.

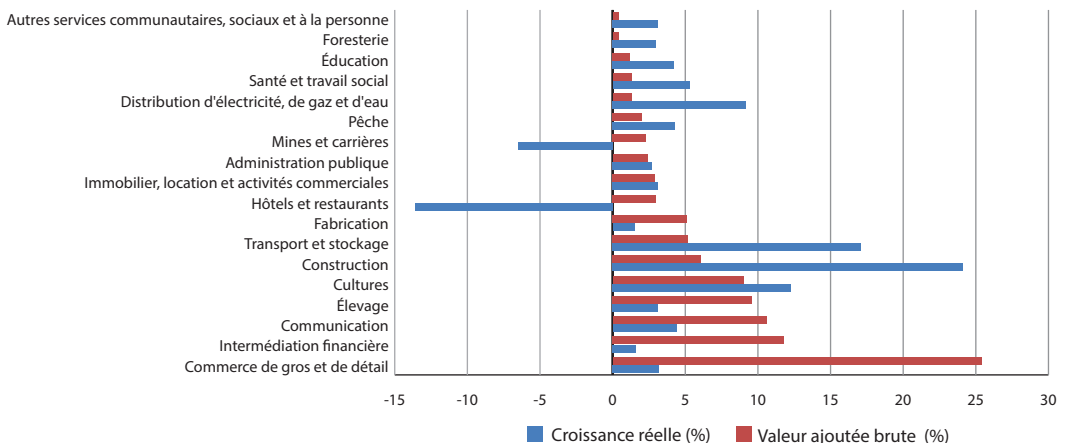
Les effets de la flambée de virus Ebola dans la sous-région ont également pénalisé l'industrie touristique. Ces résultats étaient inférieurs aux projections mises en avant dans le Programme d'accélération de la croissance et de création d'emplois (PAGE) constituant la stratégie nationale de développement pour 2012-2015. Ce programme prévoyait en effet une croissance réelle moyenne de 7,5 à 7,9 % sur les trois ans de sa mise en œuvre. La croissance du PIB réel est revenue en force à 4,7 % en 2015, tirée par une pluviosité plus favorable et par la fin de la crise Ebola, qui ont également atténué les difficultés dans le tourisme (Bureau de la statistique de la Gambie, 2016). Elle a été particulièrement forte dans les secteurs de la construction et de l'agriculture.

L'agriculture est un secteur important de l'économie gambienne, mais dépend presque entièrement des pluies saisonnières. Elle a progressé de 7 % et contribué à 21 % du PIB en 2015. D'après le Service mondial d'information agrométéorologique (WAMIS), la pluviosité moyenne en 2014 a fortement chuté pour atteindre 638,9 mm, soit un chiffre inférieur de 33 % à la moyenne de 2013, et de 22 % à la moyenne de 828,5 mm à long terme (1981-2010) (WAMIS, 2014). Sur la période 2005-2014, l'agriculture a régulièrement subi des chocs liés à des précipitations insuffisantes ou mal réparties. L'accès limité à la finance, les problèmes de commercialisation, la fertilité décroissante du sol et l'inaccessibilité des engrais figurent au nombre des facteurs expliquant la chute de la productivité agricole.

L'industrie est quant à elle sous-développée en Gambie. Elle regroupe essentiellement de petites entreprises manufacturières, telles que des sociétés d'embouteillage et de mise en conserve de fruits, ainsi que de petits cimentiers et fabricants d'emballages ondulés. Malgré son faible état de développement, ce secteur affiche une croissance stable d'environ 3,9 % en moyenne au cours des 10 dernières années, et représentait 15 % du PIB en 2015. Tiré par la construction, il a été le secteur à la croissance la plus rapide en 2015, enregistrant une progression de 8,2 % (Bureau de la statistique de la Gambie, 2016).

D'après le Bureau de la statistique de la Gambie, au cours de la dernière décennie, le secteur des services a enregistré la plus forte croissance, soit 5,1 % de croissance du PIB réel en moyenne. Exception faite du sous-secteur touristique, les services sont moins sensibles aux chocs extérieurs que l'agriculture. Le commerce de gros et de détail, qui a généré plus d'un quart du PIB en 2015, constitue une part importante du secteur des services en Gambie. Cela se traduit directement dans l'énorme activité de réexportation du pays. Les services financiers et les télécommunications représentent chacun 10 % du PIB. Le tourisme a enregistré une croissance de 4,0 % en 2012 et de 9,0 % en 2013. La récente épidémie de virus Ebola dans la sous-région a toutefois sensiblement pénalisé ce soussecteur, entraînant une baisse de 9,0 % en 2014 et de 13,6 % en 2015 de sa contribution au PIB réel (Bureau de la statistique de la Gambie, 2016). En 2010, contrastant avec la résilience globale affichée par l'économie du pays face à la crise financière, le PIB réel du tourisme s'est fortement contracté de 35,7 %. D'autres domaines, tels que l'intermédiation financière, l'éducation et la construction, ont cependant tous progressé de manière continue depuis 2010 (voir figure 2).

Figure 2: Part et croissance des secteurs en 2015



Source: Bureau de la statistique de la Gambie (2016).

Encadré 2: Analyse comparative des prévisions pour la Gambie

Les prévisions économiques fournissent des informations essentielles aux décideurs des secteurs public et privé, et doivent être fiables pour éclairer et étayer la prise de décisions par un pays. Plusieurs institutions produisent à l'heure actuelle des prévisions de croissance économique pour la Gambie, notamment la BAD, la Banque mondiale, l'Economist Intelligence Unit (service de recherche du magazine *The Economist*) et le Fonds monétaire international (FMI). Ces prévisions se situaient toutes dans une fourchette de 2 points de pourcentage les unes des autres sur la période 2008-2011 (voir figure A). Suite à la sécheresse de 2011, les prévisions divergeaient toutefois jusqu'à 7,8 points de pourcentage en 2012. Les plus optimistes étaient en moyenne celles de la Banque mondiale, à savoir 5,8 % sur la période 2008-2016, tandis que celles du FMI étaient les plus pessimistes pour 2012. Au-delà, les estimations de taux de croissance les plus optimistes pour 2016 ont été données par le FMI (8,7 %), suivi de la BAD (5,5 %), tandis que la Banque mondiale (5,1 %) et l'Economist Intelligence Unit (4,8 %) prévoyaient pour leur part une croissance plus faible.

Le degré de précision de ces prévisions étant une question importante, la CEA a donc étudié quelles prévisions tendent à être plus fiables. Pour cela, elle a calculé l'erreur quadratique moyenne et l'erreur moyenne, qui sont les mesures les plus couramment employées pour évaluer les prévisions. Plus ces valeurs d'erreur sont élevées, moins les prévisions sont fiables*. Il en ressort que sur la période 2008-2014, les prévisions du FMI, suivies de celles de l'Economist Intelligence Unit et de la Banque mondiale, sont relativement plus justes, tandis que les erreurs de prévision sont plus élevées pour la BAD (voir figure B).

Figure A: Prévisions de taux de croissance du PIB réel par institution

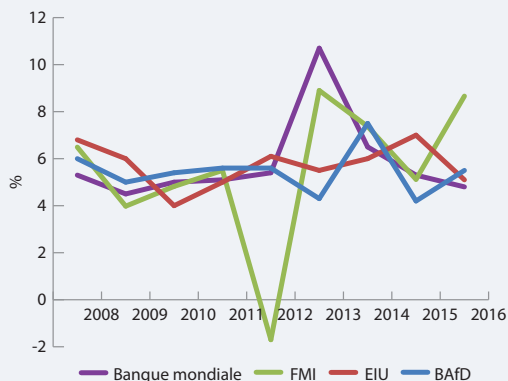
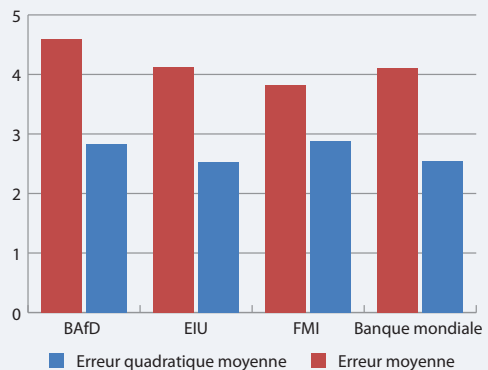
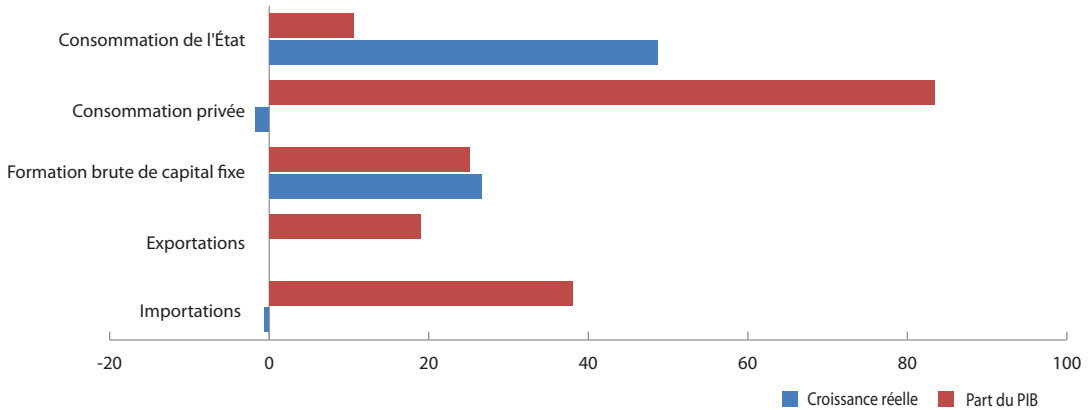


Figure B: Précision des prévisions sur la période 2008-2014



* Pour plus d'informations sur ces termes et sur la méthodologie employée par la CEA pour évaluer la précision des prévisions (CEA, 2015).

Hormis les années de sécheresse, l'économie gambienne croît souvent plus vite ou au même rythme que le reste de l'Afrique, hors Afrique du Nord. Ce constat confirme l'affirmation précédente selon laquelle les perspectives économiques du pays dépendent en grande partie des conditions météorologiques.

Figure 3: Part et croissance de la demande en 2014 (en pourcentage)

Sources: BAD, Commission de l'Union africaine et CEA (2016).

S'agissant de la demande dans la comptabilité nationale, le PIB est dominé par la consommation privée (voir figure 3). Cela se traduit directement par des progrès dans le domaine de la réduction de la pauvreté, comme on peut le voir à la sous-section 4.2 ci-dessous consacrée à la pauvreté et à l'emploi. La croissance de la consommation privée et des exportations a toutefois été légèrement négative en 2014. Il convient de noter que la consommation de l'État a enregistré une augmentation massive de près de 50 % en 2014. Cette progression pourrait s'expliquer par les dépenses contracycliques engagées par le Gouvernement afin d'atténuer les effets de la sécheresse de 2014.

3.2 Politique budgétaire

La politique budgétaire a été accommodante au cours des dernières années, ce qui s'est particulièrement vu en 2013, où le déficit public a atteint 10,2 % du PIB. Cette situation pose des difficultés à l'économie, car les dépenses publiques continuent de croître plus vite que la mobilisation des recettes. D'après les chiffres du Ministère des finances et des affaires économiques, après un excédent en 2007, la situation budgétaire s'est dégradée: le déficit atteignait jusqu'à 7,4 % du PIB en 2015, tandis que la dette globale dépassait 100 % en 2014. Ce déficit devrait encore se creuser de 7 % en 2016 (Kolley, 2015).

Les recettes ont enregistré une performance solide, augmentant sensiblement dans presque toutes les grandes catégories depuis 2011 (voir tableau 2). Les recettes fiscales, par exemple, ont progressé de près de 80 % sur la période 2011-2015. Les dons ont en revanche diminué de près de 70 % depuis 2012. Réduire les dépenses a toutefois été un défi majeur. Un rapport du FMI fait état de nouvelles dépenses non planifiées (FMI, 2015). En particulier, les dépenses parafiscales destinées à faire face aux difficultés financières des entreprises publiques ont entraîné de vastes écarts par rapport aux objectifs budgétaires.

Dans ce contexte, dans le budget 2015, le Gouvernement a réaffirmé son engagement à réduire le déficit et l'emprunt intérieur. Le budget a été ancré sur l'objectif de limiter l'emprunt intérieur net à 1 % du PIB avant la fin de l'année 2014. Cet objectif n'a toutefois pas pu être atteint en 2015, et l'emprunt intérieur net devrait encore augmenter en 2016.

En 2012, les recettes totales et les dons s'élevaient à 7,1 milliards de dalasis, mais sont ensuite retombés à 6,2 milliards en 2013, avant de repartir à la hausse jusqu'à 8,3 milliards en 2015 (voir tableau 2). La nette progression observée en 2012 était due au montant considérable des dons versés au titre d'une aide d'urgence en cas de sécheresse après la mauvaise récolte de 2011. La diminution des dons au cours de l'année suivante a été en partie compensée par une amélioration sensible de la collecte nationale des impôts, avec l'instauration d'une TVA en 2013 et le développement de l'administration fiscale. Le taux de TVA actuel se situe à 15 %, les produits alimentaires de base, l'éducation et les services de santé en étant exonérés (Gambia Revenue Authority, 2014). La collecte des impôts indirects a par conséquent augmenté de 19,6 % en 2013 et de 21,0 % en 2014. Une partie de cette évolution a également été imputée à la suppression totale des subventions aux produits pétroliers au dernier trimestre 2014 (FMI, 2015). Les impôts intérieurs représentaient 72,9 % du montant total des recettes et dons en 2014 et 82,6 % en 2015.

La Banque centrale de Gambie souligne qu'au cours des trois dernières années, la part des ressources intérieures a été inférieure à celle des dépenses de développement financées par des fonds extérieurs. Par exemple, 98 % des dépenses d'investissement en 2014 ont été financées par des fonds extérieurs sous forme de prêts-projets et/ou de dons. L'essentiel des recettes intérieures générées par la collecte des impôts sert donc à financer les dépenses renouvelables. Le niveau de la dette publique en Gambie soulève des craintes de surendettement. Son encours se situait à 101,2 % du PIB en 2014 (Kolley, 2015). Elle s'est encore accrue en 2015, atteignant 107,6 % du PIB. En 2015, la dette extérieure représentait près de 60 % de la dette totale, et était principalement libellée en dollars des États-Unis, d'après la Banque centrale.

Toujours selon la Banque centrale, la part de la dette intérieure a sensiblement augmenté au fil des années, et la hausse des taux d'intérêt connexes a considérablement grevé le budget en termes de coûts financiers. La dette intérieure consiste essentiellement en des titres d'État à court terme, d'une échéance maximale d'un an, engendrant des risques de refinancement élevés. Principaux acteurs du marché de la dette intérieure, les banques commerciales représentaient 68,1 % de ce marché à la fin de l'année 2015. Le secteur privé gambien est le deuxième détenteur de dette publique intérieure avec une part de 23,3 %, suivi de la Banque centrale à 8,5 %. Il convient de noter que le montant de la dette intérieure détenue par cette dernière a diminué alors qu'il dépassait 25 % au début de l'année 2015. Cela a permis de garantir son indépendance. La disponibilité d'une facilité de découvert à la Banque centrale accroît toutefois le recours à la planche à billets pour financer les écarts de dépenses.

Tableau 2: Comptes budgétaires (en millions de dalasis)

	2011	2012	2013	2014	2015
Recettes totales et dons	5 594,9	7 063,2	6 233,0	7 566,3	8 257,3
Recettes fiscales	3 799,1	4 261,5	4 618,7	5 517,1	6 827,3
Recettes non fiscales	440,7	486,8	612,0	764,5	707,7
Dons	1 355,2	2 315,0	1 002,3	1 284,7	722,3
Dépenses et emprunt net	5 240,4	7 163,4	8 977,6	9 785,6	10 770,4
Dépenses renouvelables	3 255,2	3 694,3	6 361,2	7 252,5	8 396,2
dont: traitements et salaires	1 682,4	1 793,3	2 064,9	1 912,7	2 037,8
dont: paiement d'intérêts	903,2	1 212,3	1 285,5	1 894,6	2 798,0
Dépenses d'investissement	1 985,2	3 469,1	2 616,4	2 533,1	2 374,1
Solde primaire	1 887,7	1 963,9	-324,0	265,1	1 261,3
Solde budgétaire (méthode de la comptabilité de caisse)	1 887,7	1 963,9	-324,0	265,1	1 261,3
Déficit global	-1 227,7	-1 587,6	-3 311,3	-2 682,3	-2 965,9
Recettes fiscales en % du PIB	14,3 %	14,6 %	14,2 %	15,6 %	17,1 %
Déficit global en % du PIB	-4,6 %	-5,4 %	-10,2 %	-7,6 %	-7,4 %

Source: Ministère des finances (2016).

3.3 Politique monétaire

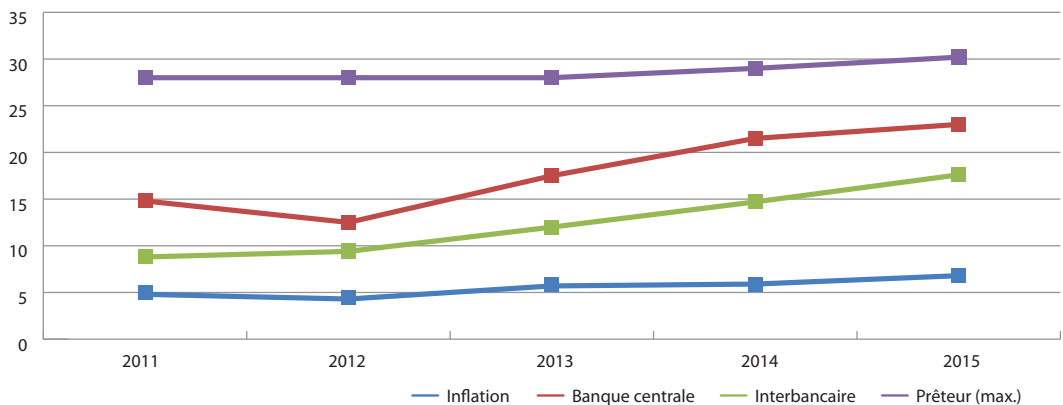
La politique monétaire de la Banque centrale de Gambie est parvenue à maintenir un environnement peu inflationniste. Le taux d'inflation était en effet bien inférieur à la moyenne de l'Afrique, hors Afrique du Nord, au cours des 10 dernières années (FMI, 2016). Cet écart est toutefois retombé à seulement 0,2 % en 2015, année où l'inflation a augmenté en Gambie, alors qu'elle diminuait ailleurs en Afrique. Les déficits budgétaires ont sérieusement menacé la politique monétaire ces dernières années, tandis que les pressions inflationnistes ont commencé à s'intensifier en 2013. La dépréciation rapide de la monnaie gambienne, sous l'effet conjugué de la politique budgétaire expansionniste et des chocs extérieurs sur l'économie, influe directement sur l'inflation. Cette inflation a augmenté, passant à 5,7 % en 2013, contre 4,3 % l'année antérieure (voir figure 4). En atteignant 6,8 % en 2015, l'inflation globale a en outre dépassé le taux cible de la Banque centrale fixé à 5,0 %. L'inflation a été tirée principalement par les produits alimentaires, l'habillement, les dépenses de santé et le coût des transports.

La Banque centrale a pris des mesures correctrices en relevant son taux de politique monétaire à 23 % en 2015. Dans l'intervalle, la forte dépréciation de la monnaie gambienne amorcée en 2012 s'est poursuivie en 2014 et 2015. Retombé en 2016 à des niveaux déjà observés en 2015, le taux de change semble s'être stabilisé à 42 dalasis pour 1 dollar des États-Unis. Il a réagi en plusieurs occasions à l'effet de directives présidentielles qui ont eu des répercussions négatives sur l'économie gambienne (FMI, 2015). Si la Gambie a mis fin à cette pratique, les réserves de devises détenues par la Banque centrale s'en sont cependant trouvées sensiblement réduites.

Sous l'effet conjugué du taux de politique monétaire et du taux d'intérêt des bons du Trésor, les taux prêteurs commerciaux se maintiennent au-dessus de 20 %. Cette situation pèse lourdement sur l'économie nationale et évince l'investissement privé dans une large mesure. Pour souligner l'ampleur de ces effets, il est utile de rappeler que le crédit au secteur privé s'est contracté de près de 30 % entre décembre 2014 et décembre 2015. Le commerce de gros et de détail est l'un des rares secteurs à souscrire encore des prêts commerciaux, signe que le crédit sert à financer les investissements à court terme. S'agissant des investissements à long terme, seuls les transports et la construction jouent un rôle significatif. Les investissements cruellement nécessaires dans le tourisme et l'agriculture sont presque inexistants.

Deuxième contributeur au PIB après les services, l'agriculture continue de recevoir le moins de crédit de la part des banques commerciales. La part du crédit accordé à ce secteur dans le crédit commercial global n'a cessé de décliner, passant de 19 % en 2006 à 4 % en décembre 2015. L'accès limité des petits exploitants à la finance constitue un obstacle majeur pour réaliser les gains de productivité dont l'agriculture a tant besoin. Couplés à un certain nombre d'autres facteurs, notamment à l'impossibilité pour les agriculteurs de présenter des garanties ou des projets d'investissement bancables, les taux d'intérêt élevés sur l'emprunt limitent le recours du secteur aux créanciers. Le fort appétit du Gouvernement pour les fonds privés s'est traduit par des taux d'intérêt élevés, qui restent inabordables pour la majorité des petits agriculteurs saisonniers. Les taux d'intérêt moyens pondérés de la dette publique en décembre 2008 sur les bons à 91, 182 et 364 jours s'élevaient respectivement à 9,4 %, 11,7 % et 13,5 %. Ils ont augmenté en 2016, atteignant respectivement 17,7 %, 18,2 % et 21,86 %.

Figure 4: Inflation et taux d'intérêt



Source: Banque centrale de Gambie (2016).

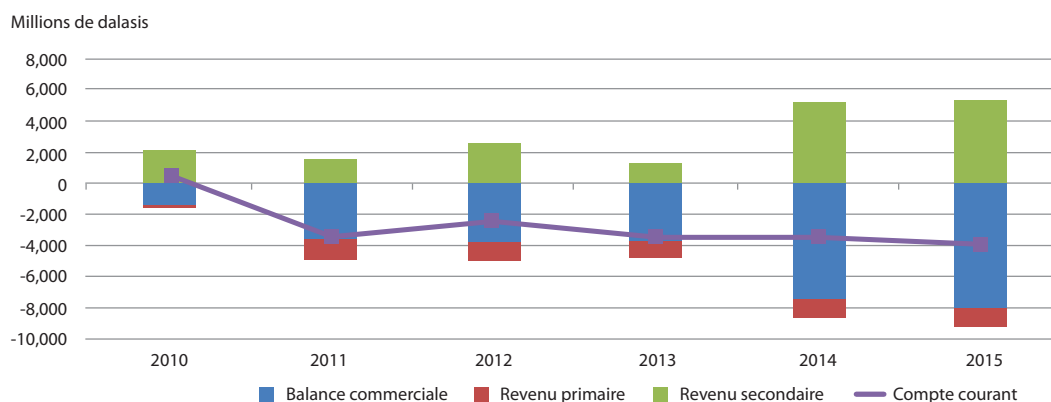
3.4 Compte courant

Le solde du compte courant de la Gambie était positif à une valeur de 1 % du PIB en 2010, avant de chuter rapidement à un chiffre négatif de -10 % du PIB en 2015 (Banque centrale de Gambie, 2016). Cette évolution s'est accompagnée d'une nouvelle hausse du déficit commercial et du revenu secondaire en 2014 et 2015 (voir figure 5).

Pays importateur net, la Gambie enregistre constamment un déficit commercial, car ses importations sont plus de quatre fois supérieures à ses exportations, même en tenant compte des réexportations. D'après les chiffres du Ministère du commerce, de l'industrie, de l'intégration régionale et de l'emploi, les importations représentaient 17,1 milliards de dalasis, soit 43,0 % du PIB, et les exportations seulement 668 millions de dalasis, soit 1,7 % du PIB, en 2015. Les principales importations en 2014 étaient des produits pétroliers, des produits alimentaires, des machines, des véhicules et des matériaux de construction (Ministère du commerce, 2016) (voir figure 6). Cette situation illustre la vulnérabilité du pays en termes de sécurité alimentaire. Compte tenu de cet aspect, du déficit du compte courant et du fait que les produits alimentaires sont l'un des principaux moteurs de l'inflation, que la pauvreté est davantage prévalente chez les agriculteurs et que l'accès des agriculteurs au crédit est limité, il ressort clairement que l'agriculture est essentielle pour le pays tout entier.

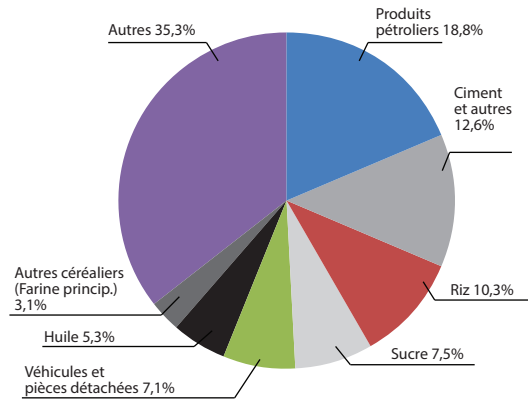
La plupart des importations en 2015 provenaient de la Côte d'Ivoire (17,9 %), du Sénégal (15,0 %), du Brésil (9,4 %) et de la Chine (7,1 %). La Côte d'Ivoire est l'un des principaux exportateurs de produits pétroliers vers la Gambie, d'où cette part importante. Le Sénégal a plus que triplé ses exportations à destination de la Gambie entre 2014 et 2015, tandis que les pays de la CEDEAO représentaient ensemble 35,7 % des importations gambiennes en 2015.

Figure 5: Solde du compte courant



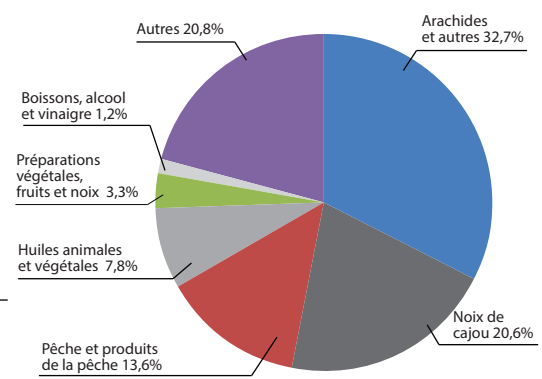
Source: Banque centrale de Gambie (2016).

Figure 6: Structure des importations (2015)



Source: Ministère du commerce (2016).

Figure 7: Structure des exportations (2014)



Source: Ministère du commerce (2016).

La Gambie exporte peu, et principalement des arachides, des noix de cajou, des produits de la pêche et des huiles animales et végétales (voir figure 7). L'Union européenne était son premier marché à l'exportation en 2015 (Ministère du commerce, 2016). Les principales destinations des réexportations de la Gambie dans la région sont la Guinée, le Mali et le Sénégal. Consistant à 85,8 % en des textiles en 2015, le commerce de réexportation est près de cinq fois supérieur aux exportations classiques, d'où son importance dans les statistiques du commerce de marchandises du pays. Sa part globale a cependant diminué ces dernières années (OMC, 2010), de près de 14 % en valeur en 2015 par rapport à l'année antérieure (Ministère du commerce, 2016). Les pays voisins ont amélioré l'efficacité de leurs ports, et les tarifications autrefois favorables en Gambie ont perdu de leur importance. Cela est devenu encore plus visible lorsque la CEDEAO a décidé d'adopter un tarif extérieur commun en 2013, entré en vigueur en 2015. Dès que ce tarif sera totalement appliqué, la pression sur le port gambien s'intensifiera.

Les exportations de services sous la forme de recettes du tourisme constituent un autre aspect important de l'économie gambienne. D'après les estimations du FMI, dans un scénario de politique volontariste, qui supposerait de mettre un terme à l'habitude de donner des directives sur le taux de change et aux dérapages budgétaires, les exportations de services passeraient d'environ 130 millions de dollars en 2013 à plus de 200 millions de dollars en 2020 (FMI, 2015). Cela contribuerait à alléger la pression pesant sur le compte courant, tout en générant des revenus en devises et en stimulant l'économie grâce à l'amélioration des perspectives d'emploi.

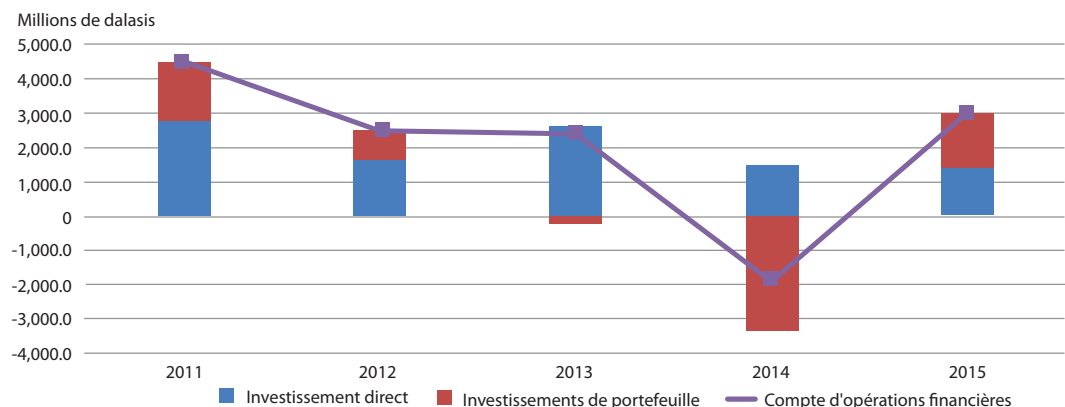
3.5 Comptes de capital et d'opérations financières

D'après des estimations de la balance des paiements, le compte d'opérations financières affiche un excédent de 3 milliards de dalasis en 2015. Comme on l'a vu ci-dessus, la Gambie connaît un déficit persistant de son compte courant, qui a largement été financé par l'IDE et une ponction sur les réserves (figure 8).

D'après la Banque centrale, les envois de fonds ont augmenté, devenant l'une des premières sources de flux financiers entrants, devant l'aide publique au développement (APD) et l'IDE. Par ailleurs, l'économie gambienne doit en grande partie sa résilience à ces envois, qui alimentent principalement la consommation des ménages et l'immobilier. En date de 2014, les envois de fonds représentaient les flux financiers entrants les plus importants avec 180 millions de dollars, suivis d'une APD nette de près de 100 millions de dollars, tandis que l'IDE se situait à seulement 28 millions de dollars. Parti d'un sommet historique de 82,2 millions de dollars en 2006, l'IDE a chuté jusqu'à atteindre un peu plus de 10 millions de dollars en 2015. Au cours de la même période, les envois de fonds ont presque triplé en valeur (Banque mondiale, 2016).

L'IDE a perdu de son importance depuis 2006, et se trouvait au plus bas en 2015, par rapport aux cinq années précédentes. Ses chiffres reflètent l'environnement macroéconomique et la situation de la gouvernance, et peuvent être imputés à une perte de confiance globale dans l'économie gambienne. Des politiques incohérentes, en particulier liées à la confusion du régime de change, contribuent au fléchissement de l'IDE.

Figure 8: Solde du compte d'opérations financières



Source: Banque centrale de Gambie (2016).

Note: On ne dispose pas de données sur les investissements de portefeuille.

4

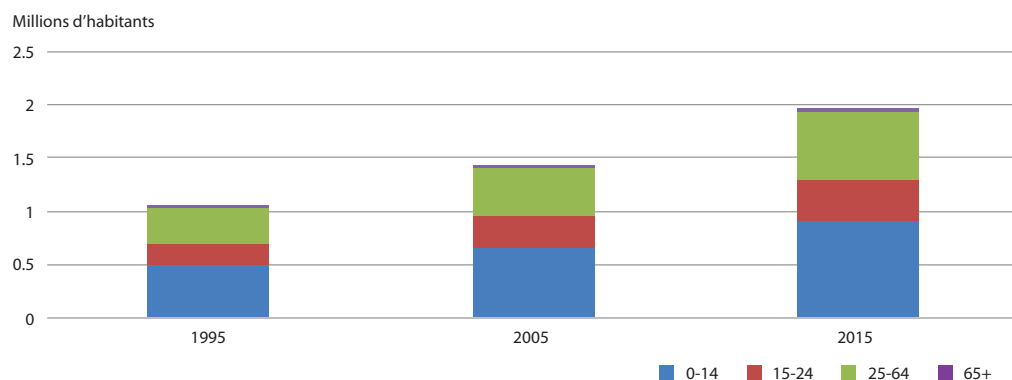
Développement social

4.1 Démographie

D'après les trois recensements effectués par la Gambie, la population du pays était légèrement supérieure à 1 million d'habitants en 1993, se situait à 1,3 million en 2003, et atteignait près de 1,9 million d'habitants en 2013 (Bureau de la statistique de la Gambie, 2014a). Cette croissance démographique s'est accompagnée d'une augmentation de la densité de population, passée de 127 habitants/km² en 2003 à 176 habitants/km² en 2013, faisant de la Gambie l'un des pays les plus densément peuplés en Afrique. Le taux de croissance annuel de la population se situait en moyenne à 3,3 % sur la période 2003-2013, soit une légère hausse par rapport aux 2,7 % observés sur la période 1993-2003.

La population gambienne devrait atteindre 3,1 millions d'habitants d'ici à 2030 (Département des affaires économiques et sociales (DAES), 2015). Le pays affichait un taux de fécondité moyen de 5,6 naissances sur la période 2010-2013, ce taux étant plus faible chez les femmes ayant au moins un niveau d'éducation secondaire (Bureau de la statistique de la Gambie, 2014b). Il existe un écart entre la fécondité effective (5,6) et la fécondité désirée (4,7) chez les femmes, et 18 % des 15-19 ans sont enceintes ou déjà mères. S'agissant de l'enregistrement des actes d'état civil, 72 % des enfants de moins de 5 ans sont déclarés. La taille moyenne des ménages a diminué, passant de 8,9 personnes en 1993 à 8,2 personnes en 2013 (Bureau de la statistique de la Gambie, 2014a). La

Figure 9: Population



Source: DAES (2014).

population gambienne est très jeune, et compte 65,4 % de moins de 25 ans (DAES, 2014). Les personnes âgées de 65 ans et plus ne représentent en outre que 2,3 % de la population (voir figure 9). Plus de la moitié de la population (59,6 %) vivait en milieu urbain en 2015, soit un accroissement sensible par rapport à la proportion de citoyens de 28,4 % en 1980 (DAES, 2014).

4.2 Pauvreté et emploi

La Gambie est l'un des pays les plus pauvres au monde. En 2015, elle se classait 175^e sur 188 pays et territoires selon l'indice du développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Le Gouvernement devait allouer 25 % de son budget 2016 à l'éducation, à la santé et à l'aide sociale (Kolley, 2015).

Le programme de réforme du pays repose sur une stratégie nationale de développement à long terme, à savoir le plan d'action Vision 2020 et le Programme d'accélération de la croissance et de création d'emplois à moyen terme PAGE. Succédant aux phases 1 et 2 de la stratégie de réduction de la pauvreté et de croissance, le programme PAGE visait à réduire la pauvreté de 15 % entre 2012 et 2015. Les progrès ont été entravés par plusieurs sécheresses et des dérapages de la politique intérieure, qui ont été à l'origine de carences dans la mise en œuvre du programme.

Le nombre de personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour a reculé, passant de 58 % en 2003 à 39,7 % en 2010 (voir figure 10). En se basant sur un seuil de pauvreté de 1,25 dollar par jour, différent de celui retenu les années précédentes, l'incidence de la pauvreté s'établit à 48,4 %. Avant 2010, la Gambie a enregistré une croissance du PIB particulièrement forte, en raison de conditions météorologiques favorables, de l'introduction de nouvelles variétés végétales et d'investissements accrus dans la pêche. Le Gouvernement a par ailleurs consacré en moyenne 26 % de son budget aux secteurs sociaux et productifs, tels que l'agriculture, sur la période 2007-2009 (FMI, 2011).

L'accroissement tout au long de cette période des envois de fonds, passés de 54,1 millions de dollars en 2003 à 115,7 millions de dollars en 2010, peut également expliquer ce recul important de la pauvreté (Banque mondiale, 2016). C'est également ce qui ressort de la prépondérance de la consommation privée dans le PIB (voir section 3.1 ci-dessus). D'après le Bureau de la statistique de la Gambie et le PNUD, la pauvreté est demeurée élevée et très répandue dans les zones rurales, où la proportion de personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour était estimée à 73,9 %, contre 32,7 % en milieu urbain. Ces écarts de revenu sont un facteur important pour expliquer l'exode rural massif.

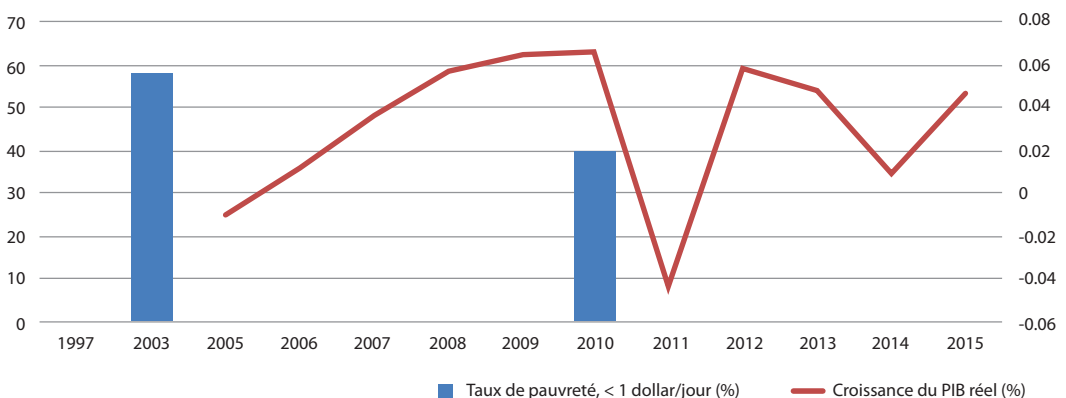
La pauvreté est fortement liée à la taille des ménages et aux résultats en matière d'éducation. Fait intéressant, la pauvreté est moins courante dans les ménages dont le chef de famille est une femme. Cela s'explique notamment parce qu'ils sont à la fois plus petits et moins

prévalents en milieu rural, la taille et la ruralité des ménages étant deux aspects positivement corrélés à la pauvreté. Les femmes-chefs de famille reçoivent en moyenne des envois de fonds supérieurs. Cependant, si l'on considère le revenu moyen par personne des ménages, il s'élève à 15 930 dalasis dans ceux qui sont dirigés par un homme, et à 15 582 dalasis dans ceux qui sont dirigés par une femme. L'agriculture et la pêche sont les premiers secteurs d'emploi pour les pauvres. Le secteur de la gestion financière, où le taux de pauvreté est le plus faible, compte néanmoins 32,8 % de personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour. En termes de répartition des revenus, la Gambie demeure l'une des sociétés les plus inégalitaires, avec un coefficient de Gini estimé à 0,46 (Bureau de la statistique de la Gambie et PNUD, 2011). Pour lutter contre la pauvreté et les inégalités, le Gouvernement doit prendre des mesures concrètes afin de traiter les causes structurelles profondes.

L'accès aux données sur l'emploi en Gambie est encore un défi pour les décideurs, et il n'existe qu'une seule enquête récente sur la population active, qui date de 2012 (Bureau de la statistique de la Gambie et Ministère du commerce, 2013). Le chômage reste particulièrement élevé chez les femmes et les jeunes, malgré une légère amélioration entre 2003 et 2010 (Bureau de la statistique de la Gambie et PNUD, 2011). Près de 30 % de la population active était sans emploi, ce chiffre atteignant 38 % chez les femmes.

Les services sont le premier employeur du pays (36,5 % des travailleurs), suivis de l'agriculture, la foresterie et la pêche (près de 30 %) et l'artisanat (13,4 %) (Bureau de la statistique de la Gambie et Ministère du commerce, 2013). La prudence s'impose toutefois s'agissant de l'interprétation de la part de l'emploi agricole. On trouvait en effet la catégorie "travailleurs qualifiés de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche" dans le questionnaire du Bureau de la statistique de la Gambie et du Ministère du commerce, de l'industrie, de l'intégration régionale et de l'emploi (Bureau de la statistique de la Gambie et Ministère du commerce, 2013). Il se

Figure 10: Pauvreté et croissance économique



Sources: Bureau de la statistique de la Gambie (2016) et Ministère des finances (2014).

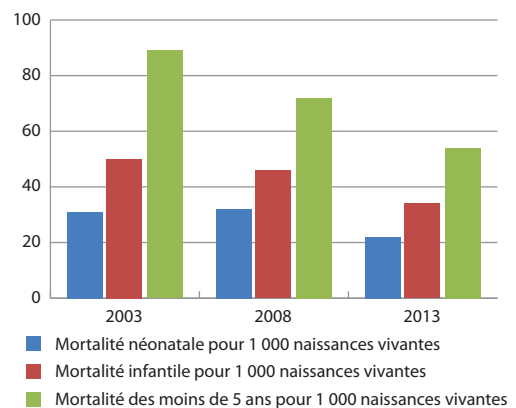
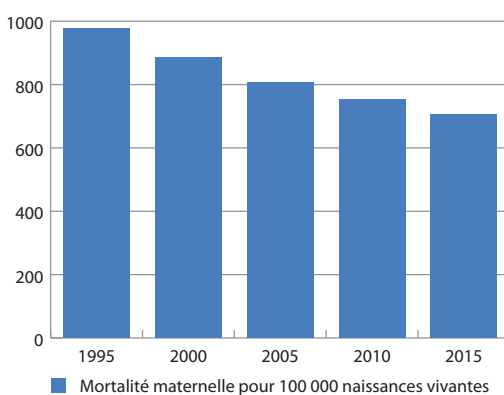
pourrait qu'elle n'englobe pas les petits agriculteurs de subsistance, ces derniers ne s'étant peut-être pas reconnus dans ce groupe (PNUD, 2012).

Les zones rurales affichent un taux de chômage légèrement supérieur (31,1 %) à celui des zones urbaines (28,4 %). Le chômage est par ailleurs le plus fort chez les jeunes de 15-24 ans (44,3 %), et constitue l'un des moteurs de l'émigration depuis la Gambie. Un autre aspect essentiel est celui du marché informel du travail, qui concernait 42,3 % de la population active en 2012. La prévalence de l'emploi informel est en outre la plus forte chez les personnes peu ou pas instruites, dans les zones urbaines et chez les femmes. Notamment, plus de 50 % du travail informel se trouvait dans le commerce de gros et de détail, tandis que la fabrication et la construction représentaient chacun 10 % de cet emploi (Bureau de la statistique de la Gambie et Ministère du commerce, 2013).

4.3 Santé

La Gambie est parvenue à assurer la fourniture de soins de santé primaires à sa population et à réaliser certains objectifs du Millénaire pour le développement. D'après les résultats de l'enquête démographique et sanitaire gambienne de 2013 (Bureau de la statistique de la Gambie, 2014b), le taux de mortalité infantile pour 1 000 naissances vivantes a reculé, passant de 50 en 2003 à 34 en 2013. Le taux de mortalité chez les moins de 5 ans pour 1 000 naissances vivantes est quant à lui tombé à 54 en 2013, contre 89 en 2003 (voir figure 11). La cible des objectifs du Millénaire visant à vacciner 88 % des enfants de moins de 5 ans contre la rougeole n'a été manquée que de 0,2 % en 2013.

Figure 11: Santé



Sources: OMS et al. (2015).

Source: Bureau de la statistique de la Gambie (2014b).

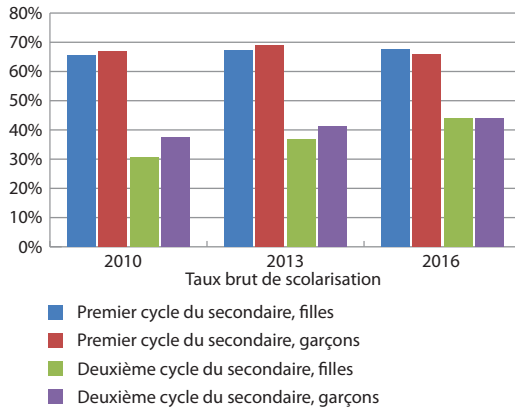
Le défi pour la Gambie réside dans l'amélioration de la santé maternelle. Le pays a enregistré une baisse du taux de mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes, qui est passé de 977 en 1995 à 706 en 2015 (OMS *et al.*, 2015 et Bureau de la statistique de la Gambie, 2014b),² manquant ainsi la cible de 263 pour 100 000 naissances vivantes fixée dans les objectifs du Millénaire. La proportion de naissances assistées par des soignants qualifiés s'élevait à 57,2 % en 2013 (Bureau de la statistique de la Gambie, 2014b). S'agissant du sixième objectif de combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies, la Gambie affichait un taux de prévalence du VIH/sida de 0,3 % en 2013 chez les 15-24 ans (Bureau de la statistique de la Gambie, 2014b). Le pays a accru ses dépenses dans le secteur de la santé en pourcentage du PIB, les portant de 5,0 % en 2005 à 7,3 % en 2014 (OMS, 2016a). D'après les données de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'espérance de vie à la naissance, qui est directement reliée à la pauvreté, à la nutrition et aux résultats sanitaires, a par ailleurs grimpé à 61,1 ans en 2015, contre 55,9 ans en 2000 (OMS, 2016a).

4.4 Éducation

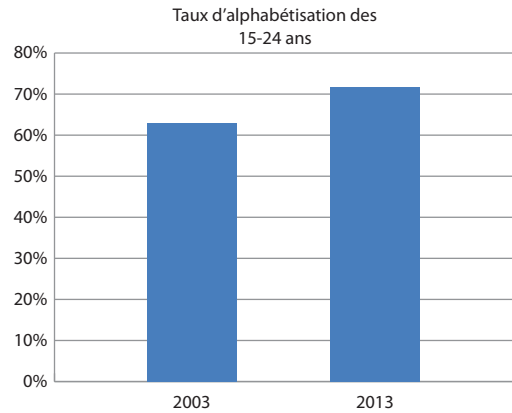
Le taux d'achèvement dans l'éducation est un déterminant important de la pauvreté en Gambie. D'après l'enquête intégrée sur les ménages de 2010, la prévalence de la pauvreté était plus forte chez les personnes ayant un niveau d'éducation plus bas (Bureau de la statistique de la Gambie et PNUD, 2011). Les dépenses consacrées à l'éducation sur la période 2009-2013 se situaient en moyenne à 14,0 % des dépenses publiques totales (UNESCO, 2016). Les dépenses publiques dans ce domaine représentaient en moyenne 3,6 % du PIB sur cette même période, soit une progression sensible par rapport à la moyenne de 1,6 % entre 2004 et 2008, qui s'est sans doute traduite par une amélioration des résultats dans l'éducation au fil des années. Il convient toutefois de noter que les dépenses consacrées à l'éducation en pourcentage du PIB ont chuté entre 2012 et 2013, passant de 4,1 % à 2,8 %.

D'après les données du Ministère de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire (Ministère de l'éducation, 2016), les taux de scolarisation net et brut des filles dans l'enseignement primaire sont supérieurs. Cette tendance ne se poursuit toutefois pas dans l'enseignement secondaire. Le taux brut de scolarisation des filles dans le premier cycle de l'enseignement secondaire avait presque atteint la parité parfaite ces dernières années. Il n'était en revanche que de 30,6 % en 2010 dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, soit un écart significatif d'environ 7 points de pourcentage par rapport aux garçons (37,4 %). Cet écart a été comblé en 2016, année où les taux de scolarisation ont convergé vers 44 %. En tenant compte des deux sexes, le taux brut de scolarisation dans le premier cycle de l'enseignement secondaire était de 66,2 % en 2010, et a légèrement augmenté jusqu'à 66,8 % en 2014. On peut observer une tendance croissante nette dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, où le taux brut de scolarisation a progressé de 10 points de pourcentage entre 2010 et 2016.

² Des données internationales ont été utilisées pour analyser la tendance historique. D'après les données nationales les plus récentes, la mortalité maternelle s'établissait à 433 pour 100 000 naissances vivantes en 2013 (Bureau de la statistique de la Gambie, 2014b).

Figure 12: Éducation

Source: Ministère de l'éducation (2016).



Sources: Bureau de la statistique de la Gambie (2003) et Ministère de l'éducation (2014).

Confirmant la tendance positive dans l'éducation, les taux d'alphabétisation des 15-24 ans se sont légèrement améliorés, passant de 62,9 % en 2003 à 69,7 % en 2013 (voir figure 12). Ils devraient encore progresser, étant donné que le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire a atteint près de 85 % en 2016 (Ministère de l'éducation, 2016). Ils varient toutefois considérablement par sexe, 67,4 % de la population féminine étant alphabétisée, contre 76,6 % de la population masculine, dans cette tranche d'âge (Ministère de l'éducation, 2014). Le taux de scolarisation dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire ayant atteint la parité en 2016, cette situation pourrait évoluer dans un avenir proche. Sans surprise, les taux d'alphabétisation sont globalement supérieurs chez les individus les plus aisés. Le taux d'achèvement dans l'enseignement primaire pourrait être amélioré. Sur la période 2010-2016, ce taux n'a en effet progressé que de 2 points de pourcentage, passant de 73,6 % à 75,6 %. La dimension géographique constitue un autre aspect important, l'éducation étant beaucoup plus courante dans les zones urbaines qu'en milieu rural.

4.5 Évaluation de l'égalité de genre en Gambie

La situation de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes est mesurée selon les domaines clefs exposés dans l'Encadré 3. Ces domaines sont déterminants pour l'amélioration des conditions de vie des femmes ainsi que pour leur contribution à la croissance durable et partagée de l'Afrique.

Pour évaluer l'ampleur réelle de l'inégalité qui existe entre les hommes et les femmes et pour parvenir à mesurer l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes en Afrique, la CEA a mis au point un outil de suivi appelé, Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA). L'IDISA permet aux décideurs d'évaluer leur propre performance dans la mise en œuvre des politiques et des programmes qui visent à mettre fin à la marginalisation des femmes.

Le calcul de la performance est basé sur les données de l'Indice de la condition de la femme. Cet Indice est une composante de l'IDISA. Pour chaque indicateur clé, la performance est calculée comme une moyenne arithmétique non pondérée, en prenant le ratio femmes/hommes des valeurs de l'indicateur, le multipliant par 10 et en arrondissant le résultat au nombre entier le plus proche. Une note de zéro représente le degré d'inégalité le plus élevé, une note de 5 montre une parité moyenne, tandis qu'une note de 10 représente une parité parfaite. Un niveau de parité supérieure à 10 représente des situations où les femmes surclassent les hommes, quel que soit le niveau de développement de la zone en cours d'évaluation.

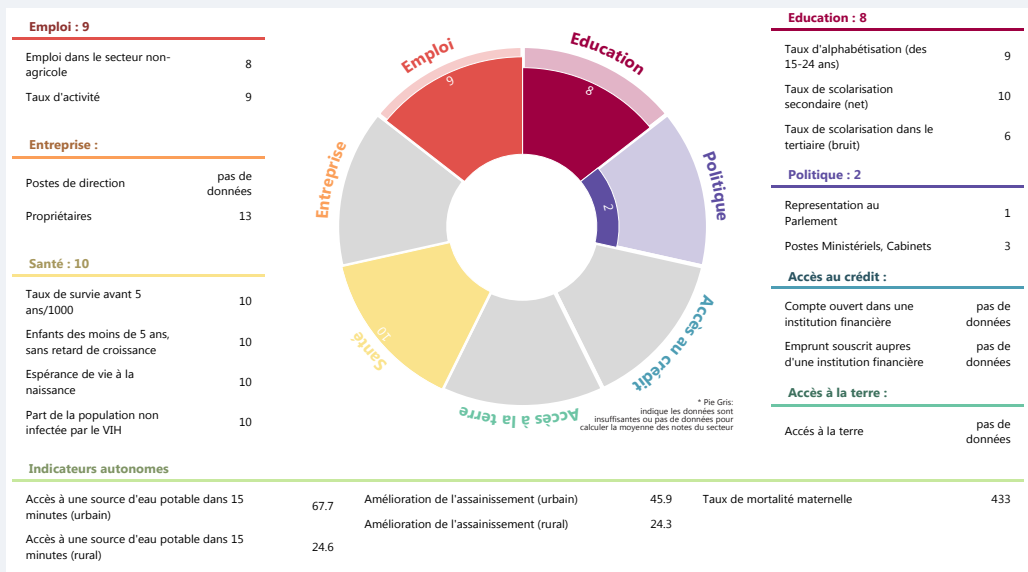
La plupart des chiffres utilisés pour calculer les notes proviennent des plus récentes données nationales disponibles. Toutefois, pour certains indicateurs, les pays ne disposent pas de données ventilées. Les données utilisées sont alors internationales et de sources diverses. Les sources suivantes ont été employées pour les indicateurs de l'IDISA: Ministère de l'éducation (2016), Bureau de la statistique de la Gambie et Ministère du commerce (2013), Bureau de la statistique de la Gambie (2014b) et Banque mondiale (2016).

Encadré 3: Égalité de genre et autonomisation des femmes - Gambie

D'après les données pour la Gambie, il existe une égalité totale de genre pour les indicateurs liés à la santé, notamment pour le taux de survie des enfants de moins de 5 ans et le pourcentage d'enfants sans retard de croissance, la part de la population non infectée par le VIH (15-24 ans) et l'espérance de vie à la naissance (Bureau de la statistique de la Gambie, 2014b). La proportion d'individus exerçant des emplois rémunérés dans le secteur non agricole en 2012 était plus faible chez les femmes (61,8 %) que chez les hommes (73,9 %) (note = 8). Fait intéressant, la part de travailleurs indépendants atteignait 69,5 % chez les femmes, contre 52,7 % chez les hommes. Le taux d'activité des hommes était légèrement supérieur à celui des femmes (note = 9) (Bureau de la statistique de la Gambie et Ministère du commerce, 2013).

S'agissant de l'éducation, le taux brut de scolarisation dans le secondaire, défini comme la moyenne des premier et deuxième cycles de l'enseignement secondaire, était presque identique pour les deux sexes, soit 55 % chez les garçons et 55,75 % chez les filles (note = 10) (Ministère de l'éducation, 2016). Le taux d'alphabétisation des 15-24 ans s'établissait à 76,6 % dans la population masculine, soit un chiffre supérieur à celui de 67,4 % dans la population féminine (Ministère de l'éducation, 2014).

Malgré des progrès sensibles dans certains secteurs, d'autres domaines posent problème. On observe une inégalité de genre en politique, en particulier pour ce qui est de la représentation des femmes aux postes parlementaires et ministériels. Par exemple, les femmes ne détiennent que 21,1 % des portefeuilles ministériels et 9,4 % des sièges parlementaires (UIP, 2015).



Source : Commission de l'Union africaine et CEA, 2015.

5

Analyse thématique: Développement agricole - situation, contraintes et défis

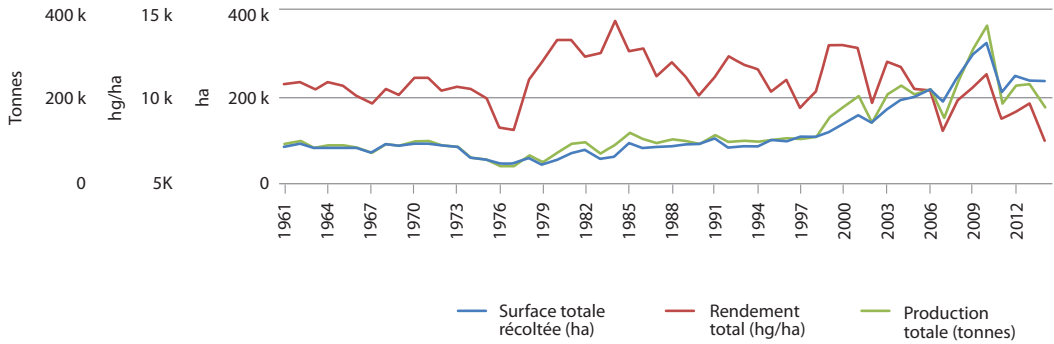
État actuel du secteur agricole

Avec 176 habitants/km², la Gambie est l'un des pays les plus densément peuplés en Afrique. Cette situation exerce une pression considérable sur les terres productives limitées du pays. Le secteur de l'agriculture et des ressources naturelles englobe quatre soussecteurs: l'agriculture (cultures, élevage de bétail et de volaille, recherche et développement et fournisseurs de services agricoles), la foresterie, la pêche et les espèces sauvages. Les plus gros producteurs de devises du secteur en termes d'exportations totales sont les arachides (32,7 %), les noix de cajou (20,6 %) et les produits de la pêche (13,6 %) (Ministère du commerce, 2016).

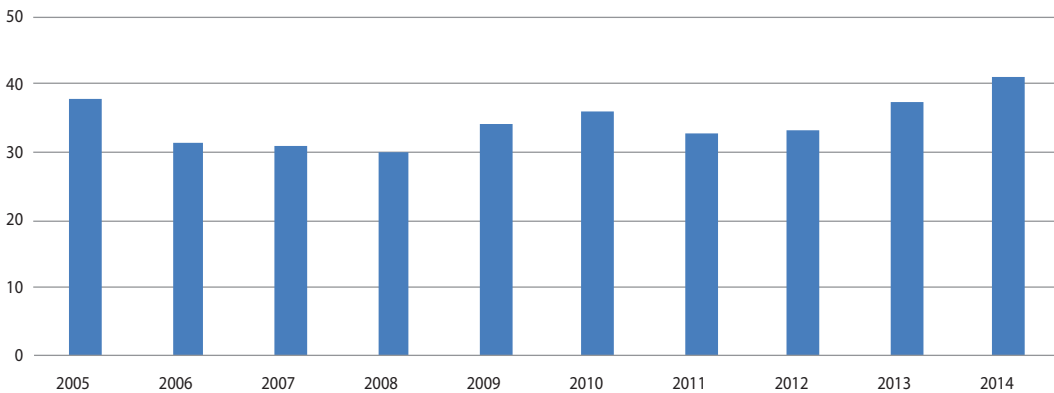
L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) classe la Gambie dans la catégorie des pays à faible revenu et à déficit vivrier. L'agriculture est principalement pratiquée à des fins de subsistance, très peu mécanisée, peu utilisatrice d'intrants et essentiellement pluviale. Elle affiche ainsi une productivité faible et s'avère particulièrement vulnérable aux périodes de sécheresse.

Le pays a enregistré une baisse du rendement moyen des cultures et une croissance annuelle faible de la production agricole et alimentaire totale (voir figure 13). La valeur ajoutée agricole par travailleur en dollars constants de 2010 s'élevait à 311,4 dollars en 2015 (Banque mondiale, 2016). C'est le deuxième chiffre le plus bas en Afrique de l'Ouest, où la Guinée (dernier du classement) génère 269,5 dollars/travailleur, et le Sénégal (voisin direct de la Gambie) 512,6 dollars/travailleur.

Le rendement céréalier a chuté depuis le début des années 2000, alors que l'occupation globale des sols pour la production a augmenté de près de 10 % (voir figure 13). Ce décalage pourrait s'expliquer par le fait que des terres agricoles moins adaptées ont été mises en culture pour faire face à la demande croissante de produits alimentaires liée à l'accroissement de la population. Cette situation illustre la pression pesant aujourd'hui sur les agriculteurs gambiens. La production totale et les rendements ont également fluctué davantage ces dernières années, signe d'une vulnérabilité accrue aux chocs météorologiques.

Figure 13: Production céréalière totale sur la période 1961-2014

Source: FAO (2016).

Figure 14: Importations alimentaires

Source: Banque mondiale (2016).

Dans la première décennie après l'accession à l'indépendance en 1965, le secteur agricole gambien a enregistré des succès sans précédent. La production d'arachides était florissante, atteignant un pic de 151 500 tonnes par an en 1973. À titre de comparaison, la production de cette culture commerciale, la principale du pays, n'était plus que de 103 123 tonnes en moyenne sur la période 2010-2014, soit une chute de plus de 30 % (FAO, 2016). Le pays dépendait d'importations alimentaires représentant plus de 40 % des importations totales de marchandises en 2014 (voir figure 14). Cette situation contribue au déficit persistant du compte courant de la Gambie. Le pays consacrait environ 70 millions de dollars par an aux importations de riz en 2009 (Ministère de l'agriculture, 2009).

Des éléments tels que l'évaluation à mi-parcours au titre du programme PAGE laissent penser que l'agriculture est faiblement connectée aux autres secteurs de l'économie. Le tourisme, l'un des secteurs de l'économie gambienne à la croissance la plus rapide, génère énormément de recettes en devises et d'emplois, mais dépend néanmoins dans une large mesure des produits

agricoles importés. C'est l'un des exemples où des liens entre le tourisme et l'agriculture seraient profitables à l'économie. Ces deux secteurs y gagneraient tous deux: des produits agricoles de meilleure qualité permettraient d'accroître les revenus de l'agriculture, tandis que le tourisme disposerait de produits agricoles moins chers car ces derniers ne seraient plus importés de l'étranger. La forte dépendance vis-à-vis des précipitations, la fertilité médiocre des terres aggravée par l'acidification rapide des sols, les feux de brousse, l'invasion d'eau salée dans les zones de marais, la faible utilisation des intrants modernes et les pratiques foncières non durables, qui découragent les investisseurs potentiels, sont tous des facteurs importants qui diminuent la production et la productivité agricoles (Fatajo, 2010).

Les principales contraintes pesant sur le secteur des cultures sont notamment des lacunes dans l'accès au crédit, l'offre de crédit, l'approvisionnement en eau, la disponibilité d'autres intrants essentiels (semences et produits agrochimiques) et les infrastructures (transports, marché, matériel, irrigation et sites de transformation). Le revenu agricole faible, l'accentuation de la pauvreté rurale et de l'insécurité alimentaire des ménages, l'accélération de l'exode rural et la dégradation rapide de l'environnement sont également des aspects importants. Par ailleurs, le développement du secteur de l'élevage subi des contraintes en raison des carences dans les services vétérinaires (d'où des épidémies de fièvre de la vallée du Rift, de fièvre aphteuse, de trypanosomiase et de nouvelles maladies du bétail), de l'accès limité à l'eau, de la déforestation, du surpâturage et des réglementations inadaptées et de leur application (Ministères de l'agriculture et du commerce, 2009).

Le secteur de la pêche a été touché par une capacité technique limitée, l'accès faible au financement à taux préférentiel des investissements, le coût élevé des carburants, la pénurie de matériel et de machines adaptés et une aide budgétaire faible (OMC, 2004). Globalement, la production agricole dépend beaucoup des précipitations, dont la répartition a été irrégulière et inadaptée au cours des 30 dernières années. Cette situation a contribué à dégrader un peu plus les faibles performances d'un secteur déjà incapable de faire face aux besoins alimentaires d'une population qui ne cesse de croître. La Gambie a par conséquent été frappée par plusieurs récessions modérées à graves ces dernières années, toutes liées à la sécheresse. Avec quatre épisodes de sécheresse au cours des 12 dernières années, la Gambie a traversé une période de croissance économique très volatile (PNUD, 2012).

L'agriculture pourrait devenir un moyen efficace pour la Gambie d'atteindre ses objectifs de développement à long terme de réduire la pauvreté et d'assurer la sécurité alimentaire. Une croissance soutenue de la productivité agricole pourrait jeter les bases solides d'une économie diversifiée grâce à l'établissement de liens entre ce secteur et d'autres pans de l'activité du pays. Pendant une grande partie de l'histoire du pays, l'agriculture a été le premier employeur et la première source de recettes d'exportation. Elle cède progressivement sa place de principal producteur de devises au secteur des services, c'est-à-dire au sous-secteur du tourisme, au commerce de gros et de détail et aux envois de fonds entrant dans le pays.

L'agriculture demeure toutefois un pilier de l'économie en tant que pourvoyeuse d'emplois, de revenu et de moyens de subsistance pour les pauvres en milieu rural. Lorsque la pluviosité est suffisante, l'agriculture est également un moteur de croissance économique dans le pays. Elle représentait 21,1 % du PIB en 2015 (Bureau de la statistique de la Gambie, 2016) et employait près de 30 % de la population. Les femmes représentent 46,5 % des agriculteurs à temps plein (Bureau de la statistique de la Gambie et Ministère du commerce, 2013). Compte tenu de la rentabilité relativement faible de l'agriculture, il n'est pas surprenant que l'incidence de la pauvreté soit la plus forte dans les ménages dont les chefs de famille travaillent dans l'agriculture et la pêche, 79,0 % de ces individus gagnant moins de 1,25 dollar par jour (Bureau de la statistique de la Gambie et PNUD, 2011).

Ce constat souligne le rôle stratégique que joue un accroissement de la productivité agricole pour atténuer la pauvreté. Par ailleurs, le taux de pauvreté est moindre chez les citadins que chez les ruraux. En 2010, 73,9 % des ruraux, contre 32,7 % des citadins, vivaient avec moins de 1,25 dollar par jour. Ce résultat démontre que la croissance n'a pas suffisamment profité à tous, ce qui influe sensiblement sur les résultats en matière de santé et d'éducation, comme le confirment les études (Bureau de la statistique de la Gambie et PNUD, 2011; Ministère de l'éducation, 2016; et Ministère des finances, 2016).

Mesures d'intervention

Les autorités gambiennes ont pris plusieurs mesures au fil des années afin de transformer l'économie d'une agriculture pluviale de subsistance à un secteur qui assure l'autosuffisance alimentaire et soit tourné vers les exportations commerciales, comme le prévoit le plan d'action Vision 2020 pour le développement national à long terme.

Le pays a historiquement montré sa détermination à traiter les difficultés de l'agriculture en adoptant divers programmes et politiques de développement successifs depuis l'époque coloniale (voir tableau 3).

Succédant aux phases 1 et 2 de la stratégie de réduction de la pauvreté et de croissance, le programme PAGE 2012-2015 place l'agriculture en premier ligne comme le secteur de l'économie le plus favorable aux pauvres. De même, la Vision 2020, plan d'action pour le développement national à long terme visant à transformer l'économie gambienne, reconnaît que l'agriculture constitue le moteur d'une croissance durable et concrète pour le développement. Élaboré dans le cadre de la Vision 2020 et du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine du NEPAD, le Plan d'investissement national de la Gambie (GNAIP) pour 2011-2015 prévoit un plan exhaustif afin d'accroître la contribution de l'agriculture et des ressources naturelles dans l'économie nationale. L'objectif est de stimuler la croissance économique et de réduire la pauvreté tout en mettant l'accent sur le développement des chaînes de valeur.

Tableau 3: Axes de la politique agricole au cours de l'histoire récente de la Gambie

Période	Axe et orientation des politiques
Époque coloniale	Les politiques agricoles visent à développer des produits de base à l'exportation afin de satisfaire la demande des industries britanniques. La politique publique est axée sur les arachides et l'établissement de centres de polyculture dans le pays pour en promouvoir la production. La production mécanisée de riz et des techniques attelées, en particulier dans les centres de polyculture, sont encouragées.
Années 60	L'accent est mis sur la production alimentaire générale et le développement de l'irrigation.
Années 70	Un virage s'opère mettant l'accent sur l'autosuffisance alimentaire. Le cotonnier est introduit au début des années 70, non seulement comme culture commerciale complémentaire résistante à la sécheresse, mais aussi comme moyen de réduire la dépendance excessive de l'économie vis-à-vis des arachides ainsi que sa vulnérabilité aux aléas météorologiques.
Années 80	Des revers tels que des ajustements macroéconomiques compromettent la capacité du pays à préserver les gains de production alimentaire obtenus dans les années 70.
Années 90	Un virage s'opère vers une action plus énergique face à la baisse de la production agricole observée pendant les années 80. La sécurité alimentaire et la diversification des exportations deviennent des thèmes primordiaux au cours de cette période. Des subventions sont supprimées et le nombre d'agents de vulgarisation est réduit. Des efforts sont alors déployés afin d'inverser cette tendance baissière de la production agricole: la sécurité alimentaire devient une thématique majeure. L'accent est mis sur la diversification des produits alimentaires et des exportations.
À partir de 2000	La sécurité alimentaire au niveau des ménages et du pays devient le centre d'attention du secteur agricole, de même que la contribution de l'agriculture à la réduction de la pauvreté et à la croissance économique.
2010	Une nouvelle politique pour l'agriculture et les ressources naturelles est formulée. Cette politique se fonde sur la vision nationale visant à faire accéder la Gambie au statut de pays à revenu intermédiaire d'ici à 2020. Elle est axée sur la transformation de l'agriculture en un secteur solide tourné vers le marché qui soit conforme au cadre macroéconomique et contribue de manière mesurable et durable à la réduction de la pauvreté et à la croissance économique.

Sources: Ministères de l'agriculture et du commerce (2009) et Ministère des finances (2011).

Le plan GNAIP met l'accent sur six domaines: a) l'amélioration de la gestion des terres agricoles et de l'eau; b) l'amélioration de la gestion des autres ressources partagées; c) le développement des chaînes agricoles et la promotion commerciale; d) la sécurité alimentaire et nutritionnelle nationale; e) le développement agricole durable; et f) la coordination, le suivi et l'évaluation du plan GNAIP. D'un coût total prévu d'environ 296,7 millions de dollars sur quatre ans (GNAIP 2011-2015), le plan vise les groupes et les ménages les plus vulnérables au sein des communautés rurales et urbaines.

Le plan est conçu de manière à poser les bases d'un programme de développement agricole en Gambie qui soit tiré par le secteur privé, à améliorer la productivité à la ferme en réduisant

les risques météorologiques et en intensifiant davantage la production, à accroître la création de valeur ajoutée et l'accès au marché, et à contribuer au développement institutionnel afin d'intégrer et de coordonner les chaînes de valeur en renforçant les organisations de producteurs et en encourageant les partenariats public-privé. Cette démarche est conforme aux récents efforts déployés par le Ministère des finances et des affaires économiques afin d'encourager ce type de partenariats (Ministères de l'agriculture et du commerce, 2009).

Le fort taux de croissance démographique, l'évolution des régimes météorologiques, la dégradation de l'environnement et l'urbanisation ont érodé la viabilité des activités actuelles de production alimentaire. Dans la Vision 2020, l'accent est mis sur l'amélioration de la production et de la productivité agricoles. Pour y parvenir, l'autonomisation des communautés d'exploitants, grâce au transfert de technologies adaptées concourant à renforcer leurs capacités, est inscrite au cœur de ce plan d'action.

En tête des priorités figurent également l'accroissement de la participation du secteur privé dans l'agriculture, en particulier dans ses segments d'aval, de sorte à stimuler la production, et la transformation de produits agricoles en tirant parti des infrastructures qui seront fournies par le secteur public. Ce type de partenariat entre l'État et le secteur privé devrait en outre contribuer à améliorer le réseau existant de centres de stockage, transformation, conditionnement et distribution, garantissant le développement des chaînes de valeur agricoles.

Le Gouvernement a tout à fait la capacité de mettre en œuvre les mesures d'intervention prévues dans la Vision 2020, les plans, les politiques et les projets évoqués ci-dessus. Leur degré de succès a cependant été limité à ce jour, avec peu d'effet mesurable sur la pauvreté rurale ou la productivité agricole. Par ailleurs, si le suivi et l'évaluation font partie intégrante du plan GNAIP dans la phase de conception, il n'existe pour l'heure aucun examen connu qui permettrait d'identifier les contraintes et les faiblesses de ce plan. Malgré la participation de nombreux partenaires de développement, les objectifs de la Vision 2020 relatifs à l'agriculture sont encore loin d'être atteints. Loin d'être stable, la productivité agricole (voir figure 13) n'est pas suffisamment forte pour soutenir l'accroissement actuel de la population. Le fossé entre les populations urbaines et rurales en termes de pauvreté est également toujours présent. D'après l'évaluation à mi-parcours du programme PAGE, l'insécurité alimentaire persiste chez les travailleurs agricoles, soulignant en grande partie les défaillances des institutions et la planification inadaptée qui empêchent l'action publique d'atteindre ses objectifs dans l'agriculture.

Le Gouvernement devrait renforcer l'organisation et la gestion des programmes de vulgarisation agricole afin de fournir un flux continu d'informations technologiques et techniques utiles pour surmonter les problèmes de production des agriculteurs et d'intégrer l'irrigation et la gestion des ressources en eau dans les pratiques de culture pour stimuler la productivité agricole et

la prémunir contre les risques météorologiques. La mise en œuvre du programme PAGE et d'autres programmes et projets connexes exigera un niveau adéquat de ressources financières venant de l'État et du secteur privé, ainsi que d'autres partenaires de développement.

La Gambie devrait renforcer sa stratégie de mobilisation des ressources et s'assurer de la qualité des dépenses publiques dans l'agriculture. La mobilisation de ces ressources nécessitera une responsabilisation et une transparence rigoureuses. Il faut également renforcer les techniques de suivi et d'évaluation visant à déterminer si le programme PAGE, le plan GNAIP et la Vision 2020 sont exécutés conformément à ce qui a été planifié et dans quelle mesure ils sont concluants. Pour redonner à l'agriculture sa place de pilier d'antan, la coordination entre les différents plans et politiques sectoriels qui ont une incidence sur le développement agricole doit se fonder sur une approche complète et intégrée.

6. Evaluation de la qualité des données nationales

Note méthodologique : La qualité des sources de données nationales pour les principaux indicateurs utilisés dans les profils de pays a fait l'objet d'une évaluation. Le résultat est présenté selon un code de couleurs: un disque vert indique une « bonne » source de données, un jaune une source « satisfaisante » et un rouge une source « à améliorer ».

Cette évaluation a privilégié la transparence et l'accessibilité de chaque source de données nationales. Elle a pris en compte la régularité et la périodicité de publication des sources de données, au vu de la périodicité de la publication et de la fréquence des mises à jour de données conformément aux normes internationales. La comparabilité des séries de données, leur durée dans le temps, les définitions et les unités de mesure standard ont été évaluées. L'accessibilité des bases de données a elle aussi été évaluée; plus précisément, la disponibilité des données et leur libre accès au grand public, leur format et la facilité de leur téléchargement et de leur partage. Ont également été évalués la citation des données, ainsi que les renvois à des sources primaires ou secondaires. Enfin, l'évaluation a considéré l'exhaustivité des métadonnées pour la communication de données, ainsi que l'exhaustivité et la clarté de la documentation et des notes.

Démographie	Valeur	Évaluation
Population	1 882 450 (2013)	1
Population urbaine (%)	50,5 (2003)	7
Enfants (0-14 ans, %)	45,9 (2013)	2
Adultes (15-64 ans, %)	50,3 (2013)	2
Personnes âgées (> 65 ans, %)	3,8 (2013)	2
Taux de croissance démographique (%)	3,3 (2013)	1
Taux brut de natalité (pour 1 000 habitants)	40,5 (2013)	2

Performance macroéconomique et sectorielle	Valeur	Évaluation
Taux de croissance du PIB réel (%)	4,7 (2015)	6
PIB en prix courants (en milliards de dalasis)	39,9 (2015)	6
Taux d'inflation (%)	6,8 (2015)	6
Solde du compte courant (en millions de dalasis)	-3 941 (2015)	6

Tendances économiques et indicateurs de performance	Valeur	Évaluation
Entrées d'investissement direct étranger (en millions de dalasis)	1 398 (2015)	6
Sorties d'investissement direct étranger (en millions de dalasis)	905 (2015)	6

Éducation et emploi	Valeur	Évaluation
Taux d'alphabétisation (10 ans et plus, %)	69,7 (2013)	2
Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	84,6 (2016)	3
Proportion d'écoliers ayant commencé la première année d'études primaires qui achèvent le cycle primaire (%)	75,4 (2016)	3
Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire	1,05 (2016)	3
Rapport filles/garçons dans l'enseignement secondaire	0,99 (2016)	3
Taux de chômage (%)	29,8 (2012)	4
Taux de chômage des jeunes (%)	44,3 (2012)	4
Taux de pauvreté (moins de 1 dollar par jour, %)	39,6 (2010)	5

Santé	Valeur	Évaluation
Espérance de vie à la naissance (en années)	63,4 (2013)	2
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	54 (2013)	2
Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	433 (2013)	2
Taux de mortalité néonatale (pour 1 000 naissances vivantes)	22 (2013)	2
Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)	34 (2013)	2
Proportion de naissances assistées par du personnel de santé qualifié (%)	57,2 (2013)	2
Taux de prévalence du VIH chez les 15-24 ans (%)	0,3 (2013)	2
Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans (%)	16,2 (2013)	2

Codes des sources des données

1. The Gambia Population and Housing Census 2013.
2. The Gambia Demographic and Health Survey 2013.
3. Ministère de l'éducation, Education Statistics 2015/2016.
4. The Gambia Labour Force Survey 2012.
5. Integrated Household Survey 2011.
6. Bureau de la statistique de la Gambie et Banque centrale de Gambie, non publié.
7. The Gambia Population and Housing Census 2003.

Bibliographie

Agence monétaire de l'Afrique de l'Ouest, Programme de coopération monétaire de la CEDEAO 2016 (2016).

BAD, CEA et CUA, *Annuaire statistique pour l'Afrique 2016* (2016).

Banque centrale de Gambie, Monetary Statistics (statistiques monétaires, non publiées) (2016).

Banque mondiale, World Development Indicators (2016). Disponible à l'adresse <http://data.worldbank.org/data-catalog/world-development-indicators>.

Bureau de la statistique de la Gambie, The Gambia Population and Housing Census 2013 (2003). Disponible à l'adresse <http://catalog.ihnsn.org/index.php/catalog/174/download/29274>.

_____ et PNUD, *Integrated Household Survey: Income and Expenditure Poverty Assessment, 2010* (Banjul, 2011).

_____ et Ministère du commerce, de l'industrie, de l'intégration régionale et de l'emploi, *Labour Force Survey 2012 Report* (Banjul, 2013).

_____, The Gambia 2013 population and housing census: preliminary results (Banjul, 2014a).

_____ et ICF International, *The Gambia Demographic and Health Survey 2013* (Banjul et Rockville, Maryland, États-Unis, 2014b).

_____, GDP data (données du PIB, non publiées) (2016).

CEA, Approaches to evaluating forecast performance: technical review (Addis-Abeba, 2015).

_____, *Profil de pays 2015: Guinée* (Addis-Abeba, 2016a).

_____, *Profil de pays 2015: Sénégal* (Addis-Abeba, 2016b).

_____, Statbase (Addis-Abeba, 2016c).

DAES, Urban and Rural Population by Age and Sex, 1980-2015 (2014). Disponible à l'adresse www.un.org/en/development/desa/population/publications/dataset/urban/urbanAndRuralPopulationByAgeAndSex.shtml.

_____, *World Population Prospects: The 2015 Revision – Key Findings and Advance Tables*, Working Paper n° ESA/P/WP.241 (New York, 2015).

Eurostat, *Statistics explained: Asylum statistics* (2016). Disponible à l'adresse http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Asylum_statistics.

FAO, FAOSTAT (2016). Disponible à l'adresse www.fao.org/faostat/fr/ - home.

Fatajo, Fafanding S., *National issues report on key sector of agriculture (adaptation) in the Gambia*, PNUD (2010).

FMI, *The Gambia: poverty reduction strategy paper – progress report*, IMF Country Report n° 11/27 (Washington, 2011).

_____, *The Gambia: 2015 Article IV Consultation-Press release; Staff Report; and Statement by the Executive Director for the Gambi*, IMF Country Report n° 15/272 (Washington, 2015).

_____, *World Economic Outlook Database: avril 2016* (2016). Disponible sur le site Web www.imf.org.

Gambia Revenue Authority, *VAT Guide 2014* (2014). Disponible à l'adresse www.gra.gm/wp-content/uploads/2014/07/VAT-GUIDE_Edited_03JULY2014.pdf.

Kolley, Abdou, *2016 budget for the Gambia*. Discours devant l'Assemblée nationale à Banjul (14 décembre 2015).

Ministère de l'agriculture, *Agriculture and Natural Resources Policy (2009-2015)* (Banjul, 2009).

_____ et Ministère du commerce, de l'industrie, de l'intégration régionale et de l'emploi, *Gambia National Agricultural Investment Programme (GNAIP) 2010-2015* (Banjul, 2009).

Ministère de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire, The Gambia national Education for All review report (2014). Rapport élaboré en collaboration avec la Commission gambienne pour l'UNESCO.

_____, *Education Statistics 2015/2016*, Directorate of Planning, Policy Analysis, Research and Budgeting (Banjul, 2016).

Ministère des finances et des affaires économiques, *Programme for Accelerated Growth and Employment (PAGE) 2012-2015* (Banjul, 2011).

_____, *Level of Achievement of the Millennium Development Goal (MDGs): IMDG Status Report, 2014* (Banjul, 2014).

_____. Fiscal accounts (comptes budgétaires, non publiés) (2016).

Ministère du commerce, de l'industrie, de l'intégration régionale et de l'emploi, Annual External Trade Statistics: Review of The Gambia – 2015 (2016). Disponible à l'adresse www.gambiatradinginfo.org/trade-statistics/annual-external-trade-statistics-review-gambia-2015.

OMC, Examen des politiques commerciales : Gambie. Rapport du Secrétariat. 5 janvier 2004. WT/TPR/G/127.

_____. Examen des politiques commerciales: Gambie. Rapport du Secrétariat. 10 août 2010. WT/TPR/S/233.

OMS, Base de données Global Health Expenditure (2016a). Disponible sur le site Web www.who.int.

_____. Données de l'Observatoire mondial de la Santé (2016b). Disponible à l'adresse www.who.int/gho/fr/.

OMS *et al.*, *Trends in Maternal Mortality: 1990 to 2015 – Estimates by WHO, UNICEF, UNFPA, World Bank Group and the United Nations Population Division* (Genève, 2015).

PNUD, RIO+20: Republic of the Gambia national report 2012 (2012). Disponible à l'adresse <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/975gambia.pdf>.

Rid *et al.*, Segmentation by motivation for rural tourism activities in the Gambia, *Tourism Management*, vol. 40, p. 102 à 116 (2014).

UIP, Femmes en politique: 2015 (2015). Disponible à l'adresse http://www.ipu.org/pdf/publications/wmnmap15_fr.pdf.

UNESCO, Base de données sur l'éducation. Dépenses pour l'éducation en % du PIB (financées par les administrations publiques) (2016). Disponible à l'adresse <http://data.uis.unesco.org/?lang=fr&SubSessionId=e9cafe51-9d90-48cf-a233-8276a62880be&themetreeid=-200>.

WAMIS, Early warning bulletin for food security in the Gambia, n° 2014/17 (2014). Disponible sur le site Web www.wamis.org.



UNECA.ORG

Imprimé à Addis-Abeba (Éthiopie) par le Groupe de la publication et de l'impression de la CEA, certifié ISO 14001:2004. Imprimé sur du papier sans chlore.

ISBN 978-99944-70-13-6

